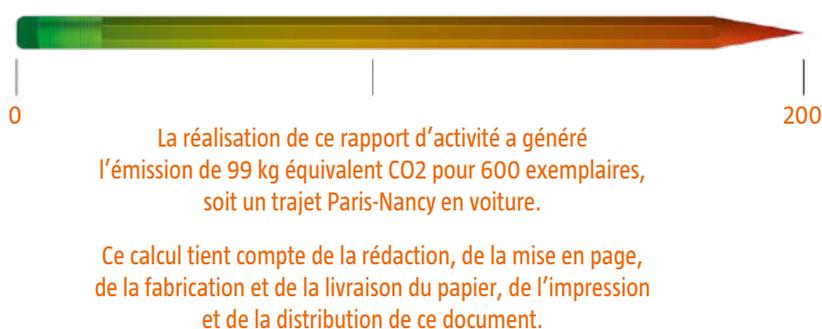




R A P P O R T D ' A C T I V I T É 2 0 1 7



Bilan carbone



France Nature Environnement est agréée par le Comité de la Charte du Don en confiance. En savoir plus : donenconfiance.org

Document édité par France Nature Environnement, 81-83 bd de Port-Royal, 75013 Paris – Siège administratif : 3 rue de la Lionne, 45 000 Orléans – Directeur de la publication : Michel Dubromel – Coordination et rédaction : Antoine Gaillard et Thibaud Saint-Aubin, avec les bénévoles et salarié.e.s de FNE et des associations du mouvement – Conception graphique : Cito – Impression : Imprimerie Hauts de Vilaine, 35220 Châteaubourg – Document imprimé sur du papier recyclé par une imprimerie labellisée Imprim'Vert – Dépôt légal : avril 2018.

Crédits photos

Couverture : Levi Morsy. **Intérieur** : France Nature Environnement (p.2) - Adrian Tutin (p.3) - Xavier Métay (p.4) - Julien Faure (p.11) - JLPC / Wikimedia Commons / CC BY-SA 3.0 (p.17) - Marion Perrot (p.17, p.19, p.42) - Wikimedia Commons (p.18) - Manon Laudy (p.22) - Antoine Gaillard (p.32) - Bénédicte de Badereau (p.36) - FNE Bourgogne-Franche-Comté (p.44) - Bretagne Vivante (p.45) - Frane (p.46) - Te Mana O Te Moana (p.48, p.50) - OPIE (p.52).

Merci aux participants de l'édition 2017 du concours photo du bassin Loire-Bretagne dont les photos illustrent ce rapport d'activité.

Marc Dumont - 06 73 75 08 54, *Fleur de Lotus*, 2^e prix du jury (p.6-7)

Fanny Coulon, *Le nénuphar et sa demoiselle*, 1^{er} prix du jury (p.12-13)

Carine Biot, *Renoncules aquatiques sur la rivière Loiret* (p.33)

Fleur Batisse, *Nénuphar* (p.35)

Matthieu Gastinois, *Le réveil de la Belle de Mars*, 3^e prix du jury (p.40-41)

Sonia Vedrenne, *En bord de Dordogne* (p.46)

Ce concours a été organisé par France Nature Environnement avec le soutien de l'Agence de l'eau Loire Bretagne.



R A P P O R T D ' A C T I V I T É 2 0 1 7

France Nature Environnement
81-83 boulevard de Port-Royal 75 013 PARIS
fne.asso.fr / information@fne.asso.fr
Tél. : 01 44 08 02 50

Édito /

Michel Dubromel
PRÉSIDENT DE FRANCE
NATURE ENVIRONNEMENT

L'année de tous les défis

► France Nature Environnement a connu une année 2017 exceptionnelle qui nous a mobilisés intensément, à la hauteur des enjeux environnementaux que nous défendons. Année d'élections et d'évolution du panorama politique, elle a également été marquée par le lancement d'un grand nombre de chantiers institutionnels auxquels nous avons activement participé : États Généraux de l'Alimentation, Assises de la mobilité, construction de la Feuille de route pour l'économie circulaire. Bien sûr, nous n'avons pas pour autant délaissé les autres combats de fond qui nous animent depuis toujours – gestion de l'eau, protection des forêts et de la biodiversité, valorisation de nos richesses océaniques, etc. – et pour lesquels le dynamisme de notre plaidoyer n'a pas faibli.

Nous sommes donc restés fidèles à notre mission en étant à la fois à la pointe de la défense de la nature et de l'environnement et porteurs d'initiatives et de propositions, aux niveaux territorial, national et européen. Cette disponibilité de tous les instants et de toutes les luttes est à la fois notre force et ce qui nous rend parfois vulnérables. Elle repose en effet sur d'importants moyens humains et financiers et une organisation de plus en plus complexe. Or, soyons clairs : l'année s'est achevée pour France Nature Environnement dans une situation financière particulièrement tendue.

Dans ce contexte, nous regrettons que les discours du candidat Macron sur l'importance de l'action associative, de la démocratie environnementale et de la transition écologique ne se soient pour l'instant pas traduits dans les actions du Président et les moyens proposés. Le rôle indispensable que nous jouons dans les nombreuses instances de débat et de décision n'est clairement pas reconnu à sa juste valeur. Mais nous agissons : nous avons retroussé nos manches, en questionnant nos modes de fonctionnement, nos priorités, notre modèle économique. Nous travaillons avec lucidité, détermination et responsabilité sur la nécessaire évolution de notre mouvement pour rester présents, à la hauteur des enjeux.

Dans ce travail introspectif et prospectif, nous n'oublions pas nos réussites. Dans le dossier Notre-Dame-des-Landes, notre force de frappe et notre approche se sont parfaitement illustrées. Des actions locales, régionales et nationales bien articulées, basées sur une expertise transversale approfondie et dépassant les postures. Un résultat non seulement victorieux mais aussi porteur de sens pour l'avenir car dessinant une méthode pour réinstaurer le dialogue et avancer. Bien sûr, nous n'étions pas seuls dans ce combat, mais le travail mené par la mission de médiation correspond à ce que nous demandions depuis des années. L'abandon du projet de nouvel aéroport, avec à la clé le dessin d'un nouveau projet de territoire, a été une grande satisfaction doublée de la fierté du devoir accompli.

Les combats à venir ne manquent pas. Nous travaillons sans relâche pour faire de France Nature Environnement, qui va fêter en 2018 ses 50 ans, un mouvement plus robuste. Nous pouvons miser sur toute l'énergie de nos associations membres, de nos bénévoles, de nos équipes salariées mais également sur nos partenaires publics comme privés avec qui nous avons tissé des liens solides et constructifs. Pour toutes ces raisons, je n'ai aucun doute sur notre capacité à réussir notre mutation.

Nous travaillons
avec lucidité,
détermination
et responsabilité
sur la nécessaire
évolution de notre
mouvement pour
rester présents, à la
hauteur des enjeux.



Sommaire

Notre année 2017 / 4

Notre fédération / 6

Nos actions / 12

Défendre

Fédérer

Mobiliser

Sensibiliser

**Le soutien
primordial de
nos donateurs / 33**

Nos partenaires / 34

Nos finances / 36

Nos associations / 40

Notre année 2017

De nombreux chantiers législatifs, sur l'alimentation, la mobilité, de nouvelles luttes et d'anciens combats malheureusement toujours d'actualité... C'était 2017.



— 19/01 —



En avant pour la biodiversité

L'Agence Française pour la Biodiversité tient son premier Conseil d'administration, moment fort pour cette Agence que nos associations ont contribué à initier depuis le Grenelle de l'environnement et 1^{ère} étape d'une longue feuille de route pour amplifier les actions en faveur de la biodiversité.

— 08/04 —



Passage de témoin

Michel Dubromel succède à Denez L'Hostis à la présidence de France Nature Environnement. Sa priorité ? « Consolider les liens qui unissent les associations membres de la fédération ».

— 13/07 —



Poubelle nucléaire

L'Institut de Radioprotection et de Sécurité Nucléaire demande aux porteurs du projet d'enfouissement de déchets nucléaires à Bure (projet CIGEO) de revoir leur copie. Nous renouvelons à cette occasion notre demande d'abandon de ce projet insensé et mal ficelé.

— 20/07 —



Plus vert, c'est plus juste

Le gouvernement ouvre les États Généraux de l'Alimentation pendant lesquels nous porterons avec énergie un plaidoyer ambitieux et exigeant. **Récit de ces 4 mois d'intenses échanges en p. 29.**

— 24/10 —



Entrez dans la ronde !

Lancement de l'élaboration de la feuille de route gouvernementale sur l'économie circulaire. Elle a pour objectifs, entre autres, la diminution de moitié de la mise en décharge et le recyclage de 100% des plastiques d'ici 2025. France Nature Environnement s'investit dans les travaux pour y promouvoir une société plus sobre et frugale.



— 26/11 —

Pas si « smart »...

Mobilisation record des associations du mouvement pour la Semaine Européenne de Réduction des Déchets. **Découvrez comment et pourquoi en p. 30.**

– 19/06 –

Pour un monde vivable

Nicolas Hulot est nommé Ministre d'État de la Transition écologique et solidaire, à l'issue d'élections législatives et présidentielles au cours desquelles le mouvement France Nature Environnement s'est fortement mobilisé.

En savoir plus p.26.

– 29/06 –

Université d'été, acte 2 !

Les forces vives du mouvement se retrouvent pour la 2^e Université d'été de France Nature Environnement. Un moment de rencontres et d'échanges attendu par tous.

Compte-rendu en p. 22.

– 04/07 –

S'adapter au changement climatique

Restitution de la phase de pré-concertation du 2^e Plan National d'Adaptation au Changement Climatique (PNACC) à laquelle nous avons pris part. Nous resterons mobilisé.e.s pour l'élaboration du plan de mise en œuvre du PNACC en 2018.

– 19/09 –

Mieux bouger

Le Premier ministre et la ministre chargée des Transports lancent les Assises nationales de la mobilité. FNE répond présent et élabore un ensemble de propositions également portées par les associations du mouvement dans les ateliers régionaux.

Faites un tour p. 27.

– 03/10 –

Émission spéciale émissions

Le magazine Cash Impact de France 2, présenté par Élise Lucet, revient sur les suites du « dieseltgate » et interviewe Charlotte Lepitre, notre experte santé et représentante à la commission d'enquête mise en place par Ségolène Royal.



– 27/11 –

Halte au glyphosate

Après de nombreux rebondissements, la Commission européenne réautorise le glyphosate pour 5 ans. Pour France Nature Environnement, l'Europe a raté le coche de la santé environnementale et décide de bafouer le principe de précaution. En 2018, nous resterons mobilisés pour que l'agriculture se désintoxique du glyphosate.

– 13/12 –

Victoire du bon sens

La mission de médiation relative au projet d'aéroport de Notre-Dame-des-Landes remet ses conclusions au Premier ministre. Tant sur la forme que sur le fond, cette démarche de concertation et d'expertise correspond à ce que nous demandons depuis des années. Ce projet contraire à la raison sera définitivement abandonné un mois plus tard.

– 19/12 –

Un pas pour le climat

Adoption du projet de loi sur la fin de la recherche et l'exploitation des hydrocarbures en France d'ici à 2040, première traduction concrète du « plan climat » de Nicolas Hulot.





Notre fédération

FNE en 2017 / 08

Notre organisation / 09

**Une équipe
mobilisée / 10**

**Notre plan
stratégique / 11**

FNE EN 2017, C'EST...

Un mouvement citoyen



Une fédération

71 associations adhérentes⁽¹⁾

44 associations territoriales **15** associations nationales **12** associations correspondantes



Retrouvez la carte et la liste des associations membres page 42

Une association d'intérêt général

Créée en 1968,
reconnue d'utilité
publique en 1976



1862 bénévoles
mobilisé.e.s au quotidien

Indépendante de tout pouvoir politique, économique ou religieux



Porte-parole des associations
de protection de la nature et de l'environnement

Notre organisation

France Nature Environnement est le premier mouvement français d'associations de protection de la nature et de l'environnement. Depuis 50 ans, nous défendons la nature et l'environnement et promouvons des solutions conciliant qualité de vie et préservation du vivant. Pour cela, nous nous appuyons sur notre large spectre d'expertises, permettant une connaissance fine des enjeux environnementaux et de leurs interactions, ainsi que sur notre prise forte avec les réalités du terrain.

Voir la carte des associations adhérentes, p. 42



Une gouvernance démocratique

Pour garantir le fonctionnement et l'efficacité d'un mouvement citoyen qui fédère un grand nombre d'acteurs, France Nature Environnement s'appuie sur une gouvernance démocratique exigeante.

3 instances de décision

L'Assemblée Générale représente l'ensemble des associations membres et correspondantes et se réunit une fois par an. Elle valide les comptes de l'association, participe à la définition des orientations politiques et vote son budget. Elle procède à l'élection des membres du Conseil d'administration, renouvelé par tiers chaque année.

Le Conseil d'administration valide les orientations politiques et stratégiques de la fédération. Il se réunit tous les deux mois environ.

Le Bureau est chargé du fonctionnement de la fédération au quotidien. Ses membres sont désignés par le Conseil d'administration. Il se réunit chaque semaine.

Des espaces d'échanges et de communication

En complément des instances statutaires, France Nature Environnement est dotée d'autres espaces d'échanges entre ses membres. La **Conférence des président.e.s** est le lieu de rencontre entre les président.e.s des associations adhérentes et le Conseil d'administration de la fédération. Au sein de nos 13 réseaux thématiques et transversaux, les **directoires** rassemblent des bénévoles issus des associations territoriales et nationales pour construire notre plaidoyer et notre expertise sur l'ensemble des enjeux environnementaux.

Le conseil d'administration au 31 décembre 2017

Bureau national :

Michel Dubromel,
président, FNE Bourgogne-Franche-Comté

Jean-David Abel,
vice-président, Frapna

Alain Chabrolle,
vice-président, Frapna

Jérôme Partos,
vice-président, LPO

Florence Denier-Pasquier,
secrétaire nationale, FNE Pays de la Loire

Arnaud Schwartz,
secrétaire national, Alsace Nature

Marc Saumureau,
trésorier, Frane

Thierry Dereux,
trésorier adjoint, Côtes d'Armor Nature Environnement

Les autres administrateurs :

Jean-Claude Bévillard (Frapna),
José Cambou (FNE Midi-Pyrénées),
Cécile Claveirole (FNE Bourgogne-Franche-Comté), Pauline Couvin (FNE Guadeloupe), Rita Fahd (Nature et Société), Antoine Gatet (Limousin Nature Environnement), Bruno Genty (FNE Île-de-France), Anne Lassman-Trappier (Frapna), Hervé Le Boulter (SEPANSO), Marie-Catherine Lecocq (Eau et Rivières de Bretagne),

Raymond Léost (Eau et Rivières de Bretagne), Denez L'Hostis (Bretagne Vivante), Élodie Martinie-Cousty (Umivem), Agnès Popelin (FNE Île-de-France), Serge Urbano (Sepanso), Maurice Wintz (Alsace Nature)

En 2017

1 Assemblée générale le 8 avril 2017
7 conseils d'administration
2 conférences des président.e.s

ET C'EST AUSSI...

Une équipe nationale mobilisée



120

**bénévoles
impliqué.e.s
au quotidien**



30 923

heures de bénévolat
réalisées en 2017

Elles et ils déterminent les orientations politiques,
participent aux instances décisionnaires de France Nature Environnement et représentent l'association.

50

**salarié.e.s =
le soutien
opérationnel**



Pour mettre en œuvre les orientations politiques.
**Pour travailler main dans
la main avec les bénévoles.**

35 femmes 15 hommes



36 ans en moyenne

Ancienneté moyenne : 6 ans / 43 CDI, 7 CDD / + 2 mécénats de compétence
153 303 € : cumul des 3 salaires bruts annuels les plus élevés ⁽²⁾

13 réseaux thématiques et transversaux

1 réseau = 1 responsable bénévole + 1 coordinateur.trice salarié.e
+ des militant.e.s de toutes les associations = plus de compétences, des points de vue multiples

Agriculture / Biodiversité et biotechnologies / Eau et milieux aquatiques / Énergie
Éducation et sensibilisation à la nature / Forêt / Juridique / Océans, mers et littoraux
Prévention et gestion des déchets / Risques et impacts industriels / Santé et environnement
Transports et mobilité durables / Villes et territoires soutenables



1 direction 5 services :

administration, communication,
développement, lien fédéral, relations
institutionnelles, mission écologie,
économie et société

Nos valeurs : solidarité, ambition, indépendance, humanisme

⁽²⁾ Il n'y a pas d'avantage en nature alloué à ces salarié.e.s

Notre plan stratégique

France Nature Environnement organise son activité selon un plan stratégique qui donne sens à notre projet collectif et définit nos priorités sur 3 ans, autour des 2 ambitions de la fédération : convaincre les citoyens de l'urgence de la transition écologique et apporter une réponse fédérale aux évolutions dans les territoires.

La mise en œuvre du plan stratégique 2017-2019 est coordonnée par un comité de suivi qui assure également sa communication auprès des instances statutaires et des équipes. Jean-Claude Bevilard, administrateur et membre de ce comité, revient sur les avancements de cette première année.



Jean-Claude Bevilard,
ADMINISTRATEUR
DE FRANCE NATURE
ENVIRONNEMENT

Comment s'est déroulé le déploiement du plan stratégique ?

Nous avons désigné un référent en charge de proposer une déclinaison opérationnelle. Des actions concrètes ont ainsi été initiées et évaluées *via* des indicateurs spécifiques. L'avancement des travaux était suivi mensuellement par le comité afin de proposer des ajustements et préparer les analyses présentées en Conseil d'Administration.

Quelles leçons en tirer un an après ?

Le déploiement progressif du plan stratégique a conforté la pertinence des priorités définies en 2016. Le relais local du plaidoyer a conduit à organiser tout au long de l'année une sen-

sibilisation de nos associations sur le lien fondamental avec les élus locaux et parlementaires pour appuyer nos revendications et être identifiés sur les enjeux environnementaux. Sur la communication, nous avons pu croiser la nécessité de clarifier nos discours vers le grand public avec leur indispensable appropriation par le mouvement. Toutefois, cet outil doit être mieux connu de nos associations afin qu'elles puissent appréhender les changements qu'il induit dans nos modes d'action.

Et l'avenir ?

Nous ne sommes pas au bout du chemin. Les ambitions de ce plan conduisent à une véritable refondation de notre action qui nécessitera une persévérance sans faille.

Les 4 axes du plan stratégique

- Renforcer l'efficacité de notre plaidoyer
- Définir et mettre en œuvre les actions majeures du lien fédéral
- Être proactif dans notre politique de ressources humaines
- Diversifier nos ressources financières et enrichir nos relations de partenariats

Une cellule prospective : le Groupe de Réflexion et de Progrès « FNE 2020 »

La situation financière difficile à laquelle nous avons fait face en fin d'année 2017 a mis en lumière la nécessité d'une refonte de nos pratiques et de certains caps. Sans remettre en cause la pertinence du plan stratégique 2017-2019, une nouvelle configuration de travail pour conduire plusieurs chantiers structurels a été mise en place pour 2018. Le Groupe de Réflexion et de Progrès « FNE 2020 » associera une équipe élargie et va reprendre à son compte les avancements du plan tout en y ajoutant une dimension prospective. Ainsi, il sera étroitement associé à l'élaboration des budgets prévisionnels et proposera un programme de travail pluriannuel pour guider FNE sur le long terme.

La représentante de la nature au niveau national

France Nature Environnement représente les associations de protection de la nature et de l'environnement au sein de 340 instances nationales de concertation, dont le Conseil économique, social et environnemental (CESE, 6 représentants), le Conseil économique et social européen (1 représentant), le Comité national de l'eau, le Conseil national de protection de la nature, le Conseil national de la mer et des littoraux, le Conseil national de l'information géographique. Nos représentants au CESE ainsi qu'au Conseil économique et social européen reversent à la fédération 10 % de leurs indemnités.



Nos actions

Défendre / 14

Fédérer / 20

Mobiliser / 24

Sensibiliser / 28

Défendre

Face à la crise écologique, nous employons tous les outils de la démocratie pour dénoncer les politiques qui vont à l'encontre de l'intérêt général et obtenir réparation lorsqu'il est porté atteinte à la nature. Nous défendons l'accès à l'information de tous les citoyens et les représentons dans le dialogue environnemental.

Plus de **140** affaires suivies
devant les juridictions nationales en 2017.

Une association présente dans plus
de **340** instances de concertation nationales.

3 564 articles de presse citant nos prises
de position publiés en 2017.

AGRICULTURE ET SANTÉ. En 2016, nous lançons la campagne #LoinDesPesticides pour informer les citoyens et interpeller les pouvoirs publics quant aux réglementations défailtantes encadrant l'usage de ces produits. Mais chaque nouvelle année apporte son lot de molécules effrayantes et 2017 ne fit pas exception. Au programme cette fois : néonicotinoïdes, fipronil, glyphosate... Pour accentuer le mouvement initié en 2016, la campagne a donc repris de plus belle.

Pesticides : nouvelles alertes

Au printemps, afin de porter une volonté forte de protection de la biodiversité dans les espaces agricoles, nous avons lancé une campagne d'interpellation pour protéger des pesticides les surfaces d'intérêt écologique. Alors qu'elles ont été conçues pour offrir des refuges à toutes les espèces qui aident les agriculteurs, l'épandage des pesticides y était autorisé. Elles ne pouvaient alors remplir leur rôle. Pour interpeller les eurodéputés français, plus d'un millier de mails ont été envoyés à chacun d'entre eux.

À l'automne, la bataille du glyphosate a repris. Malgré des scandales à répétition mettant en doute l'expertise européenne, de lourdes preuves à charge et une mobilisation de l'ensemble de la société civile, cette molécule omniprésente a été réautorisée pour 5 ans. Nous poursuivons le bras de fer au niveau national.

Cet hiver, nous avons poursuivi notre action pour améliorer l'arrêté réglementant l'usage des pesticides. Il est en effet interdit en France d'épandre des pesticides dans certaines zones, dites « de non traitement », en bor-

de de cours d'eau ou de points d'eau. Malheureusement, un arrêté ministériel passé en mai 2017 introduit un flou qui donne latitude aux préfets pour redéfinir ces zones. Plusieurs d'entre eux, souvent sous la pression de certains syndicats agricoles, en ont profité pour exclure de nombreuses zones et cours d'eau jusqu'alors protégés – parfois près de la moitié des aires.

Or la pollution aux pesticides nuit gravement à la qualité de nos rivières. Elle entraîne des traitements coûteux de potabilisation de l'eau qui n'éliminent pas l'ensemble des molécules nocives. L'enjeu est sanitaire autant qu'environnemental et ne peut être soumis au bon vouloir des pressions locales.

Pour faire face, **les associations du mouvement France Nature Environnement ont déjà déposé des recours gracieux à l'encontre de plus d'une quarantaine d'arrêtés départementaux fautifs.** La source du problème résidant dans l'arrêté ministériel, nous avons également lancé une pétition demandant aux

ministres de l'Agriculture et de la Transition écologique de prendre leurs responsabilités et de modifier l'arrêté du 4 mai 2017 pour garantir une protection des milieux aquatiques digne de ce nom.

Bientôt, les vendeurs de pesticides ne pourront plus être conseillers agricoles, le Plan Ecophyto évoluera... Le combat continue, c'est pourquoi nous restons mobilisés pour maintenir nos milieux naturels et nos lieux de vie #LoinDesPesticides.

La pétition « Encore plus de pesticide dans nos cours d'eau ? C'est non ! » est à signer sur fne.asso.fr.



Benjamin Hogommat, CHARGÉ DE MISSION SUIVI LÉGISLATIF ET EXPERTISE RÉGLEMENTAIRE DE FNE PAYS DE LA LOIRE

La comparaison entre différents arrêtés départementaux a mis en évidence l'existence d'un problème national. Ces échanges inter-associatifs font toute la force du mouvement FNE.



92 %
des cours d'eau surveillés en France en 2013
contenaient des pesticides

SOURCE : « LES PESTICIDES DANS LES COURS D'EAU FRANÇAIS EN 2013 », COMMISSARIAT GÉNÉRAL AU DÉVELOPPEMENT DURABLE, CHIFFRES & STATISTIQUES, NUMÉRO 697, NOVEMBRE 2015

Pour une réglementation protectrice de nos forêts

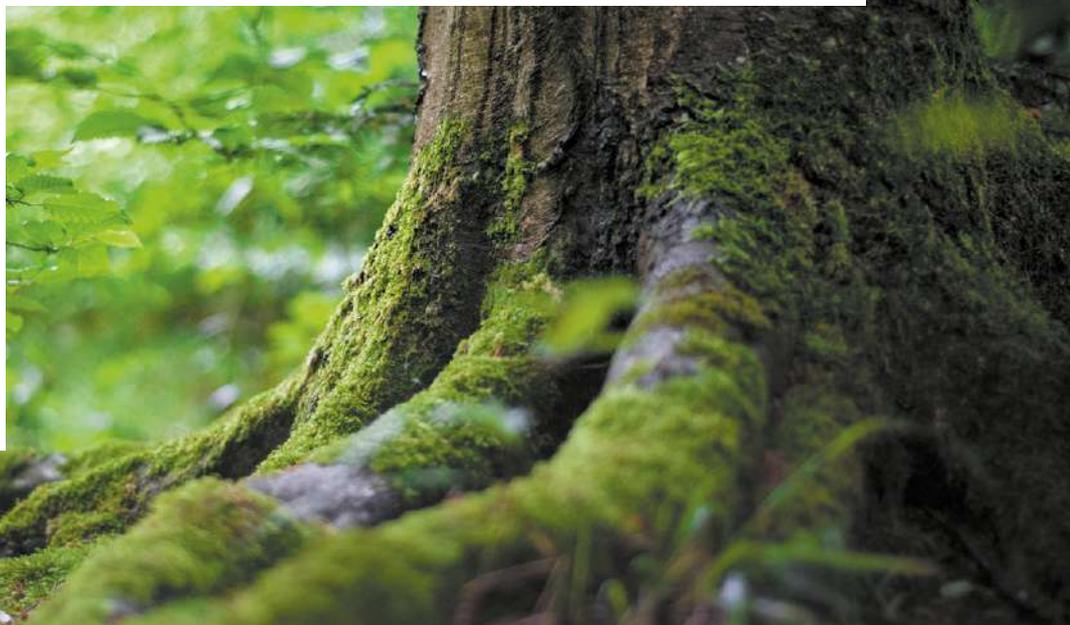
FORÊTS

Les « forêts de protection » sont des espaces boisés bénéficiant d'un régime de protection spécifique pour des raisons écologiques, pour la sécurité et la qualité de vie des riverains (maintien des sols contre l'érosion, les avalanches et autres risques) ou encore pour les protéger face à l'urbanisation.

En février 2017, le ministère de l'Agriculture dévoilait un projet de décret visant à autoriser dans ces forêts des activités telles que les fouilles archéologiques ou l'exploitation souterraine. Déplorant l'absence de concertation préalable, nous nous sommes mobilisés auprès du ministère et des médias et avons obtenu une réécriture de ce décret qui, sans notre intervention, aurait considérablement affaibli le statut de ces forêts.

Tout au long de l'année, une autre menace planait toutefois sur nos forêts. L'État français était en effet à la manœuvre pour obtenir un affaiblissement du « cadre européen pour le climat et l'énergie », qui fixe notamment des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre dans notre usage des terres et des forêts. Or, ces dernières constituent un « puits de carbone » précieux et

nous devrions donc capitaliser sur ce service rendu naturellement, mais cela n'arrange pas les affaires de l'État qui cherche au contraire à accroître l'exploitation des forêts françaises... Bien que les marges de manœuvre sur ce dossier soient désormais limitées, nous poursuivons nos actions pour que la politique forestière française devienne vertueuse pour le climat.



Préserver ce qu'on ne sait pas recréer

BIODIVERSITÉ

Le développement des activités humaines n'aura jamais un impact nul sur les milieux naturels. Il incombe ainsi aux porteurs de projets d'appliquer la séquence « Éviter, réduire, compenser », pour limiter et réparer les atteintes à la biodiversité causées par leurs activités. Cette année, alors que les débats autour des grands projets tels que l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes ont été plus passionnés que jamais, France Nature Environnement a inlassablement rappelé les mérites de ce principe.

La séquence « Éviter, réduire, compenser » correspond à une logique de conduite de projet permettant d'en amoindrir l'impact. Elle veut que la compensation des atteintes à la biodiversité n'intervienne qu'en dernier lieu, lorsqu'on n'a pu ni éviter, ni réduire ces atteintes. Ce principe se base sur les limites de notre capacité à recréer des milieux naturels fonctionnels équivalents à ceux que nous détruisons.

À ce sujet, en 2017, nous nous sommes notamment impliqués dans les travaux de la Commission d'enquête sénatoriale sur les mesures de compensation écologique. Après notre audition et celles de plusieurs de nos associations, nous avons fait parvenir une contribution écrite puis relayé la consultation en ligne organisée par la Commission. Enfin, nous avons participé à la conférence de presse de présentation du rapport final et relayé ses conclusions auprès de nombreux interlocuteurs.

Le contre-pouvoir citoyen face au mépris destructeur des grands groupes



LGV TOURS - BORDEAUX

Le respect de la loi est une des premières valeurs qu'on inculque à tout citoyen. Certains acteurs de la société, et pas des moindres, semblent toutefois considérer que ce principe ne s'applique pas à leurs activités, alors même que celles-ci ont des répercussions majeures sur notre environnement. Le chantier de la ligne à grande vitesse Tours - Bordeaux, piloté par les tout-puissants groupes Bouygues et Vinci, en est l'illustration éclatante.

340 kilomètres de ligne, 5 années de travaux, 7,8 milliards d'euros de budget : le tournis engendré par de tels chiffres ne doit pas faire oublier que plus un chantier prend de l'ampleur, plus on se doit d'être vigilant quant à son impact environnemental. Or c'est précisément l'inverse qui se produit, si on en juge par la légèreté avec laquelle les filiales de Bouygues et

Vinci en charge de la construction de la ligne, les sociétés COSEA et DTP, ont ignoré les règles les plus élémentaires. Elles ont notamment rejeté leurs eaux polluées directement dans les rivières sans le moindre traitement, de façon répétée en de multiples endroits. Mais ce n'est pas tout : au moment de la mise en service de la ligne, à l'été 2017, moins de la moitié des mesures compensatoires requises pour un tel chantier

étaient validées... Comme leur nom l'indique, ces mesures ont pour but de compenser, sur d'autres terres, les impacts négatifs du chantier sur les milieux naturels qu'il investit. En l'occurrence, nous parlons ici de 223 espèces et de leurs habitats, 14 sites Natura 2000...

Comme toujours vigilantes, France Nature Environnement et ses associations membres ont, chaque fois que leurs moyens l'ont permis, agi en justice contre les sociétés coupables. En juin 2017, nous décidions ainsi d'assigner COSEA et DTP en réparation devant le Tribunal de Grande Instance de Nanterre. Il n'est pas dit que les puissants auront toujours le dernier mot...



Travaux sur la LGV Sud Europe Atlantique, Blanzac-Porcheresse, Charente, France



Anne Roques, JURISTE ENVIRONNEMENT

Afin que le public soit informé, nous avons travaillé Le Monde et Mediapart pour faire connaître les petits arrangements de ces grands groupes avec la loi et incité les citoyens à interpeller ces sociétés via les réseaux sociaux.

L'avenir des Agences de l'eau en question



POLITIQUE DE L'EAU

Les Agences de l'eau sont des interlocuteurs importants de nos associations dans les territoires. Leur organisation calquée sur les six grands bassins versants français est un élément d'efficacité et d'implication démocratique des acteurs concernés. 2017 fut une année importante pour ces Agences et l'avenir de leurs missions essentielles.

Les Agences de l'eau ont entamé fin 2017 la réflexion sur leurs prochains programmes d'intervention. Ceux-ci seront soumis aux 6 comités de bassin qui regroupent les acteurs agissant dans le domaine de l'eau. Ces comités définissent les politiques de gestion de l'eau financées grâce aux redevances dues par tous les usagers de l'eau dans le bassin.

FNE est largement représentée au sein de ces comités par ses associations membres. En 2017, nous les avons consultées afin de mieux appréhender leurs relations avec les Agences et réalisé un état des lieux des aides accordées et des projets menés. Ceci nous permettra d'élaborer une stratégie concertée et des propositions à porter par nos associations dans les comités de bassin.

En parallèle, nous nous sommes fortement mobilisés sur le projet de loi de finances 2018 qui prévoyait

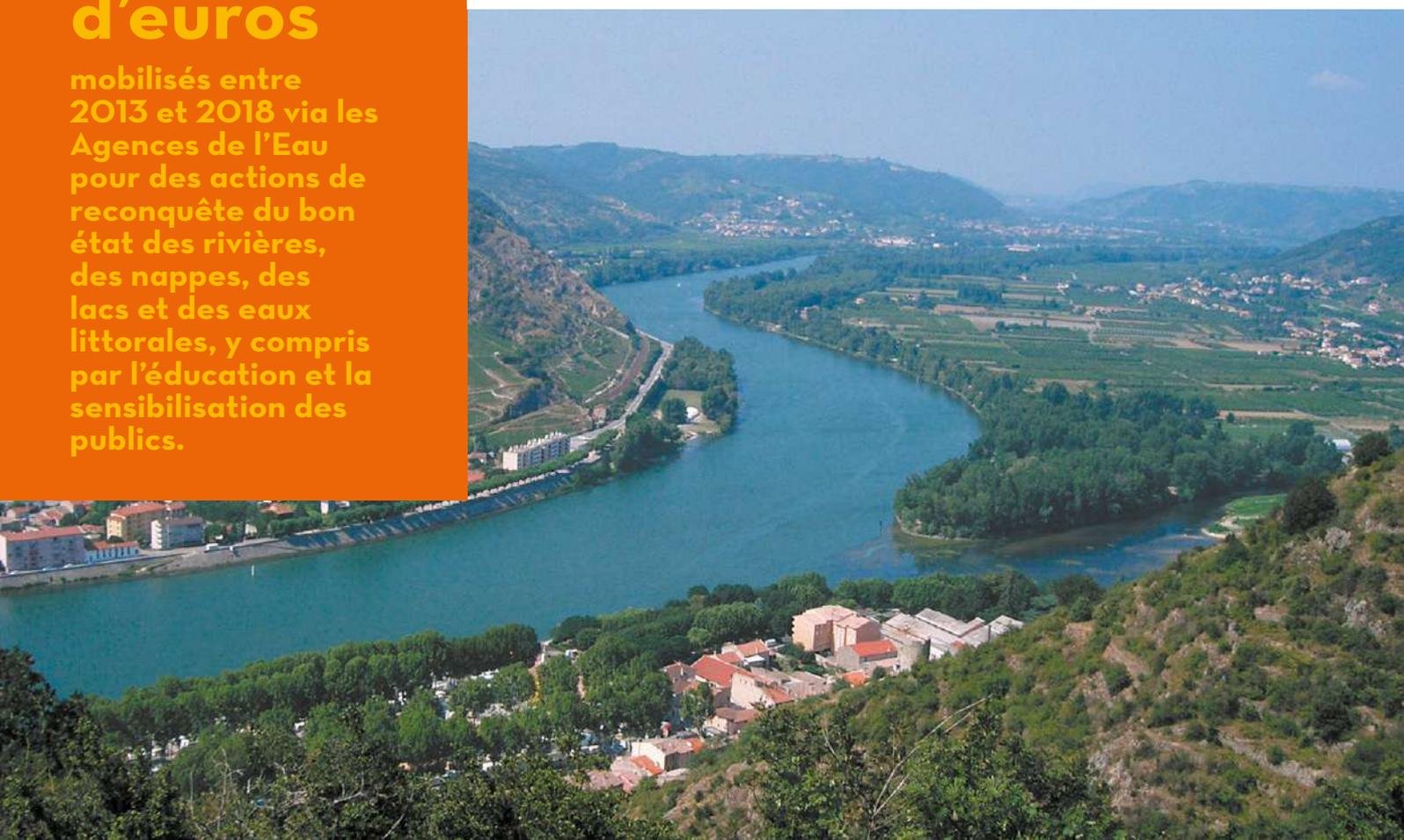
une baisse significative des moyens attribués aux Agences de l'eau. La dégradation de la politique de l'eau et du soutien aux collectivités qui en découlera aura en effet des conséquences directes sur l'environnement, l'économie et l'emploi (eau potable, assainissement, etc.).

Nous avons proposé un modèle de courrier à nos associations membres qu'elles ont adressé à leurs parlementaires. Cette mobilisation s'est avérée efficace puisque nos propositions ont été reprises dans 26 amendements déposés par des dizaines de parlementaires lors de la 1^{ère} lecture du projet de loi, en octobre. Malheureusement, la loi finalement adoptée ne les a pas repris. Notre campagne d'interpellation aura cependant permis de sensibiliser de nombreux parlementaires à cette question et consolidé notre plaidoyer fédéral.

€
13,3
milliards
d'euros

mobilisés entre 2013 et 2018 via les Agences de l'Eau pour des actions de reconquête du bon état des rivières, des nappes, des lacs et des eaux littorales, y compris par l'éducation et la sensibilisation des publics.

Confluent du Doux avec le Rhône



Le combat pour la transparence continue



NANOMATÉRIAUX

En 2017, nous avons pressé les pouvoirs publics de mieux informer et agir sur les risques entraînés par la présence de nanomatériaux dans de nombreux produits de consommation courante. Et pour que le public puisse s'approprier les débats en cours, nous avons diffusé un support original sur le sujet.

Alimentation, cosmétiques, emballages, produits d'entretien, gaz d'échappement... Nous sommes tous exposés, le plus souvent sans le savoir, à des nanoparticules qui s'infiltrent à la fois dans notre corps et dans l'environnement. Or ces matériaux

extrêmement petits et réactifs suscitent des inquiétudes de plus en plus fortes au regard des risques qu'ils présentent pour la santé et l'environnement.*

En juillet 2017, nous cosignons avec de nombreuses organisations de la société civile une lettre ouverte au gouvernement pour demander la mise en œuvre de mesures préconisées tant par la communauté scientifique et les agences sanitaires que par les associations : assurer une vraie traçabilité des nanomatériaux, établir une procédure d'autorisation de leur mise sur le marché, etc.

À l'automne, nous avons également participé à la réalisation et à la diffusion de l'utile documentaire

dessiné *Nano*, signé par l'illustratrice Géraldine Grammon et présentant de façon pédagogique l'univers des nanoparticules et les pistes pour les sortir de notre quotidien.

***Au cours du premier semestre 2017, l'INRA et l'ANSES ont coup sur coup confirmé le soupçon de cancérogénicité des nanoparticules de dioxyde de titane contenues dans de nombreux aliments, médicaments et dentifrices.**



Transport maritime : les premiers résultats



POLLUTION

En 2017, notre campagne « La croisière abuse » dénonçant la pollution atmosphérique des navires a pris une dimension politique et a permis d'impulser des actions concrètes sur le terrain.

Dans un premier temps, nous avons élargi nos mesures à d'autres villes telles que Nice et ainsi confirmé nos observations : la pollution de l'air est jusqu'à 100 fois plus élevée à proximité des navires.

Nous avons dès lors bénéficié d'une attention accrue de la part des collectivités, des armateurs, des députés, des ports (Dunkerque, Marseille, Brest, Nice, Toulon), mais également du ministère de la Transition écologique et solidaire.

En avril, la ministre Ségolène Royal lançait l'étude de faisabilité d'une zone de Contrôle des Émissions Atmosphériques en Méditerranée, tandis que la direction générale des Affaires maritimes mettait en place différents groupes de travail regroupant les acteurs concernés. Dans les deux cas, il s'agissait de revendications que nous portions depuis le début de notre campagne. En parallèle, nous continuons de pousser l'identification de solutions à mettre en œuvre par tous les acteurs afin d'améliorer la qualité de l'air et les conditions de vie des citoyens de manière efficace et durable.

Fédérer

Nous nous organisons afin que la voix de la société civile soit entendue et pèse dans les débats. Nous favorisons les échanges d'idées et l'appropriation des enjeux par les bénévoles et militants des associations du mouvement, dont nous valorisons l'engagement.

71 associations adhérentes qui sont souvent elles-mêmes des fédérations d'associations et regroupent des milliers d'adhérents.

En tout, **3 500** associations réunies sous le drapeau France Nature Environnement.

Retrouvez la carte des associations **page 42.**

MOUVEMENT CITOYEN. Rendre les citoyens acteurs de la protection de l'environnement et faciliter le travail des associations du mouvement : voici le double objectif du dispositif « Sentinelles de la nature », dont le déploiement a commencé en 2017.

Sentinelles de la nature, un réseau citoyen en pleine croissance

Dès 2009, la FRAPNA, Fédération Rhône-Alpes de protection de la nature, mettait en place le réseau « Sentinelles de l'environnement », permettant à tout un chacun de signaler des atteintes environnementales, de la décharge sauvage au remblais de zones humides en passant par les pollutions de cours d'eau, les déboisements, etc.

En 2015, une nouvelle étape était franchie avec le lancement du site web dédié à l'opération, intégrant notamment une carte participative afin de faciliter le signalement des atteintes et de rendre ces informations accessibles au plus grand nombre.

Face au succès de l'outil (plus de 350 signalements par an), France Nature Environnement a proposé de déployer cette initiative à plus grande échelle, pour aboutir à un dispositif numérique national de veille écologique : les « Sentinelles de la nature ».

Conçu de manière collaborative avec nos associations, cet outil web, mis en ligne en octobre 2017 et issu d'un travail d'amélioration du site initial, permet aux associations rejoignant le réseau de récupérer des informations structurées facilitant leurs missions de veille et d'agir conjointement avec les acteurs locaux concernés.

L'interface offre aux citoyens lanceurs d'alerte un moyen de signaler une atteinte en quelques clics et d'y joindre des photos dès le constat sur le terrain. Ils ont également la possibilité de mettre en avant des initiatives positives. L'état général des signalements peut être exploré par une entrée thématique ou bien en zoomant sur les différents territoires où des associations ont rejoint le réseau. Chaque atteinte fait l'objet d'une fiche permettant de suivre l'état d'avancement des démarches entreprises.

Le site présente également l'actualité des associations ainsi qu'une documentation d'aide à l'action pour les Sentinelles : fiches pratiques, guides thématiques pour décrypter les situations et initier certaines démarches (courriers types...), etc.

Le développement du projet est suivi par un comité de pilotage qui réunit la FRAPNA, la FRANE, Alsace Nature, Eau et Rivières de Bretagne et France Nature Environnement. Il a notamment mené un travail de mobilisation du mouvement afin d'assurer un déploiement dans un maximum de territoires : FNE Normandie, Limousin Nature Environnement, FNE Bourgogne-Franche-Comté, la Fédération Champagne-Ardenne Nature Environnement et Mirabel Lorraine Nature Environnement ont ainsi rejoint le dispositif.

Rendez-vous sur sentinellesdelanature.fr



Arnaud Schwartz, SECRÉTAIRE NATIONAL DE FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT

D'autres associations sont candidates pour déployer l'outil dans leur territoire en 2018. Le projet s'enrichira également cette année d'une application pour smartphone. Avec les " Sentinelles de la nature ", le mouvement FNE se dote de l'outil fédéral qu'il nous manquait pour passer à la protection de l'environnement 2.0 !

Université d'été, acte 2 !

DIALOGUE

Suite au succès de notre première Université d'été en 2016, nous avons organisé la deuxième édition les 29, 30 juin et 1^{er} juillet 2017 sur le thème « Écologie, l'autre visage de la justice sociale ». Elle s'est déroulée au Domaine de Bierville, dans l'Essonne. Pendant 3 jours, conférences, tables-rondes et ateliers ont permis des rencontres et dialogues riches et ouverts.

L'objectif de ces journées est de favoriser le dialogue et la consolidation des liens entre les associations de la fédération. Elles constituent un moment clé de rencontre, de prospective et de renforcement du plaidoyer en ouvrant le champ du débat en lien avec des interlocuteurs extérieurs. En résultent des outils intellectuels opérationnels, une émulation stimulante et des échanges qui se poursuivront tout au long de l'année.

Cette année, la participation des associations du mouvement fut particulièrement importante puisqu'elles ont animé des ateliers au sein d'une séquence fédérale intitulée « Le meilleur de FNE », qui a mis en avant les actions et les victoires de nos forces vives.

Cet événement a été organisé avec le soutien du Crédit Coopératif, de Deloitte Développement Durable, de l'ADEME, du ministère de la Transition écologique et solidaire, de Paprec et de Biocoop.



Planification écologique

TERRITOIRES

En 2017, la recomposition des régions a mis en route d'importantes évolutions des politiques territoriales. La nature fédérale de notre mouvement et son dynamisme à l'échelle régionale ont donc été particulièrement précieux, notamment dans le cadre de 2 chantiers de concertation importants.

Le mouvement s'est ainsi fortement impliqué dans l'élaboration des Plans Régionaux de Prévention et de Gestion des Déchets¹. Avec notre appui, les associations régionales ont pu promouvoir une économie circulaire plus sobre en ressources et en déchets. Elles ont notamment appuyé le développement des activités de prévention des déchets et plaidé pour la cohérence des politiques d'incinération et de mise en décharge avec les ambitions de la loi de transition énergétique.

En parallèle et en collaboration avec le Réseau Action Climat, nous avons apporté une variété d'outils (formations, supports d'information², animation d'un groupe de référents territoriaux) à nos associations impliquées dans la définition des Schémas Régionaux d'Aménagement Durables et d'Égalité des Territoires (SRADDET). Ces schémas, portés par les régions, doivent mettre en cohérence différents plans d'aménagement thématiques (biodiversité, transport, urbanisme, déchets, énergie).

¹ À retrouver sur fne.asso.fr : notre kit d'outils à destination des acteurs associatifs sur les plans régionaux.

² À lire sur reseauactionclimat.org : le document de décryptage des SRADDET « Climat et biodiversité dans la planification territoriale ».

Organiser l'intelligence collective



RENCONTRES

France Nature Environnement organise chaque année des journées d'échange et de formation impliquant ses associations membres, avec pour objectif de partager des retours d'expériences, de débattre et de faire monter en compétences nos adhérents. C'est également l'occasion de mieux connaître la vision et l'implication de nos associations sur les différents sujets que nous traitons ensemble. Ces journées font régulièrement appel à des intervenants

extérieurs (Agence Française pour la Biodiversité, agences de l'eau, élus, professionnels, etc.).

En 2017, les thématiques de l'eau, des risques naturels et de l'aménagement du territoire ont été particulièrement à l'honneur, à travers une journée en juin à Orléans consacrée aux inondations, d'autres en octobre et novembre sur les « Objectifs Zéro Pesticide » en zone non agricole sur le bassin Loire-Bretagne ou bien encore en mai à Nantes sur les zones humides.

En octobre, nous étions à Tarbes avec des représentants de FNE Hautes-Pyrénées, des collectivités locales, du ministère et des services de l'État pour parler de la prévention et de la gestion des risques naturels, des rôles de chacun dans cette problématique et de la concertation nécessaire pour des territoires plus résilients.

Plus de 100 salariés et bénévoles membres de France Nature Environnement ont participé aux journées d'échange et de formation en 2017.

Nos engagements au-delà de la fédération

En décembre 2017, France Nature Environnement a rejoint le Mouvement Associatif, ex-Conférence Permanente des Coordinations Associatives. Cet engagement renforce à la fois notre statut de représentant des intérêts environnementaux et la prise en compte de la protection de la nature dans le plaidoyer inter-associatif. À l'échelle européenne, nous demeurons investis au sein de plusieurs réseaux : le Bureau Européen de l'Environnement, la Health and Environment Alliance (HEAL), Transport & Environment, l'organisation ECOS qui travaille sur les normes environnementales, Seas at Risk et l'Alliance pour une Méditerranée solidaire et durable.

Le mouvement FNE trouve sa place dans les nouveaux CESER

En 2017, le nouveau découpage territorial défini par la loi NOTRe a entraîné un renouvellement des Conseils Économiques, Sociaux et Environnementaux Régionaux (CESER). Nos associations régionales ont su se mobiliser à cette occasion et présenté de nombreuses candidatures. La composition finale de ces assemblées confirme notre légitimité puisque pas moins de 43 conseillers et personnalités qualifiées issus du mouvement vont y siéger.

Évoluer, ensemble



VIE FÉDÉRALE

En tant que fédération, une de nos missions est d'accompagner nos associations membres dans le perpétuel travail d'amélioration de nos pratiques et de nos organisations.

En 2017, grâce à un mécénat de compétences, nous avons pu proposer une nouvelle forme d'appui : un audit territorial spécifique pour d'une part accompagner les associations dans la conduite du changement et la formalisation de leurs stratégies et d'autre part mieux capitaliser sur les pratiques au sein du mouvement. Les 2 essais menés auprès d'Eaux et Rivières de Bretagne et de Picardie Nature ont été concluants et l'action sera donc reconduite pour au moins les 2 prochaines années.

En parallèle, nous avons poursuivi notre implication au sein du Centre de Ressources des Dispositifs Locaux d'Accompagnement Environnement (CRDLA-E) pour favoriser le partage de repères sur les modèles socio-économiques et les richesses humaines, utile pour guider les associations dans la construction de leur avenir dans un contexte difficile. L'apport de nos associations sur des aspects organisationnels a par ailleurs été particulièrement visible lors des 2^{es} rencontres sur les richesses humaines qui se sont tenues les 5 et 6 décembre.

Mobiliser

Nous alertons l'opinion chaque fois que c'est nécessaire et partageons nos connaissances pour que chacun détienne les clés du débat environnemental. Nous favorisons l'implication de tous dans les combats pour un monde vivable et une nature préservée.

Plus de **7 300** personnes directement sensibilisées sur les stands de nos associations dans le cadre de l'Appel du sol.

Notre vidéo d'alerte sur la pollution des navires de croisière a été vue plus de **285 000** fois.

PROTECTION DES SOLS. Menacé à la fois par l'exploitation irraisonnée en zones d'agriculture intensive et par l'artificialisation exponentielle en zones urbaines et périurbaines, le sol en tant que système vivant et nourricier a trop longtemps été négligé. Une mise en lumière de ses bienfaits s'avérait urgente.

Mobilisation fédérale pour les sols

En 2016, l'association Legambiente, notre homologue italien, nous a demandé d'être le représentant français du collectif « People 4 soil » qui regroupait plus de 500 organisations autour d'une même action d'interpellation massive. L'objectif : inciter l'Union européenne à prendre des mesures pour la protection des sols. Le moyen : une Initiative Citoyenne Européenne (ICE), outil de démocratie participative permettant à 1 million de citoyens signataires de formuler officiellement une proposition de réglementation auprès de la Commission Européenne.

En France, nous avons fait appel à la richesse et à la créativité des associations du mouvement FNE pour porter la cause des sols dans les territoires. Un budget constitué notamment grâce à nos mécènes et donateurs nous a permis de participer au financement d'une quinzaine de projets mis en œuvre par nos forces vives fédérées (voir encadré).

Notre rôle de coordinateur national nous a également amenés à animer un réseau d'organisations partenaires telles que Terre de Liens, Les Amis de la Nature, Terre et Humanisme et bien d'autres qui ont joint leurs forces aux nôtres et grandement participé à la collecte de soutiens.

Toutes ces associations ont pu s'appuyer sur des supports de sensibilisation que nous avons créés pour l'occasion, notamment une BD en ligne originale de l'illustratrice Marion Jouffroy, ainsi que sur des ressources existantes au sein du mouvement, comme le kit pédagogique « Le sol m'a dit » mis à disposition par la FRAPNA.

Malgré cette mobilisation inédite pour un tel sujet, le quota de signatures requis n'a pu être atteint dans le temps imparti (un an à compter du 12 septembre 2016). Le compteur s'est arrêté à 212 252 signatures, dont 35 532 en France. Les raisons de cette moisson moins généreuse qu'espéré ? Elles sont multiples, à commencer par des moyens financiers limités et un processus de signature contraignant.

Pour Cécile Claveirole, pilote du réseau Agriculture de France Nature Environnement, la bataille n'est pas pour autant terminée. L'année 2017 aura constitué une première étape fondamentale vers la reconnaissance

de la problématique des sols : « *Doit-on considérer que ces 12 mois d'activisme en faveur des sols l'auront été en pure perte ? Bien sûr que non ! Des centaines de milliers de citoyens européens ont entendu parler de cet enjeu majeur pour la première fois et une prise de conscience collective est en marche. D'ailleurs, le 4 octobre, quelques jours après l'issue de notre campagne, le ministre Nicolas Hulot annonçait vouloir mettre en place des mécanismes de lutte contre l'artificialisation des sols... Nous ne lâcherons rien !* ».

Nos forces vives fédérées. La mobilisation des associations du mouvement a permis au sujet des sols d'être abordé lors de festivals de musique (stand de Nature 18 au Printemps de Bourges, de la SEPANT au festival Terres du Son, de FNE Midi-Pyrénées à Ecaussystème, de Vie et Paysage aux Vers Solidaires, de FNE à We Love Green, Lollapalooza et au Climax Festival), dans des magasins Biocoop (exposition proposée par le CDPNE à Blois), sur des marchés de producteurs et lors de visites d'exploitations agricoles (grâce entre autres à Sologne Nature Environnement et Dole Environnement) et même au Musée Gassendi à Digne-les-Bains dans le cadre d'un projet original de FNE Alpes de Haute-Provence. L'outre-mer n'était pas en reste grâce à l'implication de Mayotte Nature Environnement.



10 propositions pour vivre dans un monde vivable

ÉLECTIONS

Faire en sorte que l'environnement et la transition écologique soient présents dans les débats et améliorer notre notoriété auprès du grand public et des décideurs : tels étaient les objectifs de la mobilisation de France Nature Environnement à l'occasion des élections 2017.

Notre action s'est basée sur 3 volets. D'abord, une campagne sur les réseaux sociaux articulée autour de 10 propositions phares, illustrées en vidéos. Ceci nous a permis de diffuser largement nos messages auprès du grand public - une des priorités stratégiques de la fédération - et de renforcer notre communauté digitale. En amont des législatives, nous avons par ailleurs fourni un kit de plaidoyer pour aider les associations à interpeller les candidats de leurs circonscriptions. Enfin, nous avons rencontré les équipes de campagne des principaux candidats.

Notre force réside dans notre ancrage territorial et notre reconnaissance institutionnelle. Cette campagne a été l'occasion de le vérifier une nouvelle fois, certaines de nos propositions ayant été retenues dans les

programmes et étant actuellement débattues dans divers chantiers institutionnels, comme par exemple la séparation du conseil et de la vente pour les pesticides.



#MondeVivable

Le littoral, objet d'un colloque fédérateur en 2017

MERS ET LITTORAUX

Tandis que l'urbanisation galope sur le littoral, l'élévation du niveau de la mer, elle, grignote peu à peu le rivage. Pour faire face à cette double pression, préserver les citoyens des risques et sauvegarder notre patrimoine naturel, il n'existe aujourd'hui qu'un seul outil juridique : la loi Littoral. Il est capital que la France veille à sa bonne application et réfléchisse avec les acteurs locaux à la consolidation de cette loi sur le long terme. L'information et la sensibilisation des élus et citoyens, relativement négligées jusqu'ici, s'avèrent essentielles pour mieux intégrer la culture du risque dans la gestion du littoral.

C'est dans ce contexte que nous avons organisé le 9 février 2017, au conseil régional des Pays de la Loire à Nantes, un colloque national sur le thème « Littoral de demain : comment concilier enjeux environnementaux et économie ? », avec FNE Pays de la Loire. L'événement, qui a réuni 250 personnes, a permis d'appréhender les principaux enjeux pour l'aménagement actuel et futur de nos littoraux. Émaillée d'exemples concrets provenant aussi bien des intervenants que des participants, cette rencontre entre acteurs impliqués dans des territoires de problématique similaire s'est avérée particulièrement enrichissante et se poursuivra en 2018.

Plaidoyer collectif pour une mobilité durable

TRANSPORTS

Premier contributeur d'émissions de gaz à effet de serre en France, le secteur des transports dans notre pays se caractérise notamment par le parc automobile le plus « diésélisé » du monde, un usage massif de la voiture solo sur de très courtes distances ou bien encore un transport de marchandises quasi-exclusivement routier...

Lancées en septembre 2017 par le gouvernement, les Assises nationales de la mobilité visaient à identifier les besoins et attentes des citoyens en matière de transports. Le fruit de cette consultation servira de base à un projet de loi « d'orientation des mobilités » qui devrait être présenté au premier semestre 2018.

La démarche s'appuyait sur des ateliers nationaux et régionaux ainsi que sur une plateforme de consultation en ligne. Afin d'amplifier l'efficacité de la participation tant des membres de notre mouvement que du public, nous avons élaboré et mis à disposition de nos associations adhérentes un cahier d'acteurs rassemblant nos propositions prioritaires : financer les infrastructures cyclables grâce à un fonds dédié, une TVA à 5,5% pour les transports

collectifs, une redevance kilométrique poids lourd sur le réseau routier, etc.

Cette mobilisation coordonnée a porté ses fruits puisque plusieurs de nos propositions ont été évoquées par la ministre en clôture des Assises, le 13 décembre. Nous serons bien sûr attentifs à ce que cela se traduise dans la future loi et à ce que le plan de financement soit à la hauteur des ambitions affichées lors de cette consultation.



Des milliers de signatures pour la tranquillité des cétacés

PÉTITION

La nage commerciale avec des cétacés sauvages consiste à placer des participants dans l'eau à proximité immédiate de cétacés (dauphins, baleines et cachalots) préalablement traqués par avion à basse altitude. Contrairement au « whalewatching » traditionnel qui, s'il est pratiqué dans le respect de règles d'approche strictes, peut être un moyen d'éducation et de sensibilisation, la nage commerciale constitue une importante source de stress et de perturbation pour les animaux ciblés.

Potentiellement lucrative, cette activité ne nécessite pas l'obtention d'une licence et se développe ces dernières années en Méditerranée sous l'impulsion de quelques opérateurs touristiques. France Nature Environnement, le Groupe de Recherche sur les Cétacés, la Fondation pour la Nature et l'Homme, Souffleurs d'Écume et SOS Grand Bleu veulent sensibiliser les touristes sur les dangers de cette pratique et ont lancé à l'été 2017 une pétition pour la faire interdire. En quelques semaines, celle-ci a déjà recueilli plusieurs milliers de signatures et a été relayée par de nombreux médias qui abordaient souvent cette question pour la première fois. En 2018, nous nous appuyons sur cette mobilisation populaire pour transmettre nos revendications aux services de l'État tout en amplifiant la communication auprès du public.

Sensibiliser

Nous imaginons et faisons connaître des solutions permettant de concilier qualité de vie et préservation du vivant. Nous mettons à disposition des acteurs les informations et outils nécessaires à l'action et nous œuvrons pour le développement de l'éducation à l'environnement.

Chaque année, plus de **2 millions** de personnes touchées par les actions d'éducation à l'environnement des associations affiliées à notre mouvement.

En 2017, notre site internet a été consulté par **334 802** internautes.

TRANSITION AGRICOLE ET ALIMENTAIRE. Depuis le début des années 90, le secteur agricole s'est enlisé dans une crise économique et sociale au point de ne plus être soutenable tant pour les agriculteurs que pour l'environnement. À l'occasion des États Généraux de l'Alimentation organisés par le gouvernement, France Nature Environnement a rappelé avec force les liens indéfectibles entre agriculture, alimentation et environnement, et formulé des propositions concrètes pour une transition vers un modèle à la fois plus vert et plus juste, tant pour les consommateurs que pour les producteurs.

États Généraux de l'Alimentation : plus vert, c'est plus juste

Les chaînes alimentaires façonnent nos paysages, notre ruralité, le maillage de nos territoires et contribuent au rayonnement international de notre patrimoine. Nos choix de société en matière d'alimentation influencent les modèles agricoles et sont par conséquent intimement liés à la bonne gestion des ressources naturelles, à la lutte contre les gaspillages, au respect du bien-être animal et à la préservation de notre environnement et de notre biodiversité.

Pour toutes ces raisons, le gouvernement ne pouvait ignorer l'importance de repenser ces choix à l'aune des

crises environnementales et agricoles que nous traversons. Lancés le 20 juillet 2017, les États Généraux de l'Alimentation répondaient à une demande de la société civile de réunir agriculteurs, industriels, distributeurs, ONG et associations de consommateurs autour d'une même table afin de débattre et aboutir à une prise de décision partagée.

Grâce à l'expertise multiple incarnée par nos réseaux thématiques, le plaidoyer que nous avons porté pendant les 4 mois de ces états généraux intégrait à la fois les enjeux santé, gaspillage alimentaire, climat, biodiversité, économie, information et sensibilisation. Il s'est notamment appuyé sur les enseignements du modèle agroécologique, qui réconcilie l'agriculture avec les cycles naturels et lui permet ainsi de s'extraire de la spirale productiviste et de la dépendance aux intrants chimiques.

Nous nous sommes par ailleurs également impliqués dans la constitution d'une plateforme regroupant les

intervenants de la société civile afin de mieux organiser la représentation et de diffuser le plaidoyer d'organisations qui n'avaient pas la possibilité de venir aux ateliers. Enfin, nous avons participé à la mobilisation du public qui a très largement relayé nos propositions sur le site de la consultation en ligne.

Les conclusions... et la suite nécessaire

La clôture de ces 4 mois d'intenses échanges par le Premier ministre nous a laissé sur notre faim. Nous regrettons des annonces manquant d'objectifs concrets et de moyens précis. Les agriculteurs doivent pouvoir vivre de leur travail par le paiement de prix justes et les modèles agricoles doivent s'adapter à l'urgence environnementale et climatique ainsi qu'aux attentes des consommateurs, c'est-à-dire une alimentation saine, sûre, durable et accessible à tous. France Nature Environnement est prête à co-construire cette transition avec l'ensemble des acteurs.



Camille Dorioz, COORDINATEUR DU RÉSEAU AGRICULTURE DE FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT

Il y a urgence à globaliser la transition de l'agriculture française vers l'agroécologie et à revoir le partage de la valeur des produits agricoles dans les filières.

Des téléphones pas si « smart »

ENVIRONNEMENT

Les smartphones sont devenus des objets phares de notre quotidien et chaque année est marquée par l'arrivée médiatisée de nouveaux modèles. L'impact de ces téléphones sur l'environnement est malheureusement trop peu connu. Pour y remédier, nous avons collaboré avec l'ADEME sur une campagne de sensibilisation « Les smartphones, pas si smart pour l'environnement ».

Nous avons décrypté les impacts environnementaux de ces produits et mis à disposition notre étude sous différents formats : note de synthèse, dépliant synthétique, affiche, etc. Accompagnés d'un communiqué de presse, ces supports ont rencontré un fort écho dans les principaux médias nationaux

tels que France Inter, Le Monde et TF1. Par ailleurs, à l'occasion de la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets, en novembre 2017, nous avons incité les associations du mouvement à se mobiliser sur le sujet en proposant des animations grand public, notamment pour faire connaître les solutions permettant d'allonger la durée de vie des smartphones.

Ces animations ont suscité un très fort engouement puisque ce ne sont pas moins de 9 000 personnes qui ont été sensibilisées grâce aux 155 actions proposées par 56 de nos associations membres et affiliées.

Parmi les animations proposées, citons des collectes de téléphones usagés, des projections-débats autour du film documentaire Trashed dont nous étions partenaires, des ateliers de co-réparation, des expositions itinérantes, etc.



Le foisonnement des nouvelles mobilités

TRANSPORTS

Covoiturage, autopartage, vélos en libre-service... Facilités par la révolution numérique, les nouveaux services de mobilité se multiplient et questionnent les modèles établis.

Souhaitant jouer pleinement notre rôle dans cette évolution, nous en avons publié un panorama mettant en lumière les questions émergentes tout en livrant nos propres réflexions.

Que l'on parle de covoiturage ou de baby-sitting en train, ces initiatives reposent sur le partage de biens et de services entre citoyens et réduisent notamment notre dépendance à la voiture « individuelle ». Peuvent-elles favoriser l'accès à la mobilité dans les territoires et la rendre plus durable ? Se développent-elles au détriment de l'existant ? Comment les promouvoir ? Voilà les questions traitées dans notre guide « Mobilités collaboratives et partagées », conçu en partenariat avec Mobivia et la Fondation PSA et mis à disposition sur notre site internet.

Ce document a depuis lors structuré nos interventions sur le sujet, notamment à l'occasion des Assises de la Mobilité et du Forum Métropolitain du Grand Paris. Avec FNE Pays de la Loire et FNE Grand Est, nous avons organisé deux petits déjeuners débats qui ont réuni acteurs institutionnels, économiques et associatifs afin d'échanger sur la pollution liée aux transports et les solutions possibles, en particulier les services de mobilité collaborative et partagée.

À retrouver sur fne.asso.fr : notre guide « Mobilités collaboratives et partagées ».

Le Méthascope, outil d'aide au positionnement sur la méthanisation



TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

La nécessaire transition énergétique doit amener tous les acteurs concernés à se pencher sur les alternatives aux énergies nucléaires et fossiles. La méthanisation en est une : il s'agit d'un processus naturel qui transforme la matière organique en gaz qui peut, après épuration, être injecté dans les réseaux de gaz naturel ou bien utilisé comme carburant dans les transports. La matière organique initiale peut provenir d'activités agricoles (fumier, lisier, etc.), des biodéchets des ménages et collectivités ou bien encore des stations d'épuration.

Depuis 2014 et avec le soutien de l'ADEME et de GRDF, France Nature Environnement développe son expertise dans ce domaine et la partage avec ses associations, via une enquête sur les projets relatifs à la méthanisation dans les territoires et l'organisation de plusieurs journées thématiques.

Fin 2016, ce travail s'est matérialisé dans un outil de dialogue territorial et d'accompagnement : le Méthascope,

livret de 50 pages disponible en ligne sur notre site internet. Au printemps 2017, afin d'accompagner l'appropriation de l'outil par nos associations et les acteurs concernés, nous avons organisé des journées d'échanges à Paris et à Arras. L'action se poursuit par la récolte et l'analyse des retours d'expérience d'usage du Méthascope et du développement de la méthanisation en général.

Méthaniseur



Des pistes pour lutter contre l'étalement urbain



TERRITOIRES

En 2017, dans le cadre d'un partenariat avec 2EI VEOLIA, nous avons conclu un travail minutieux mettant à disposition des acteurs de l'aménagement du territoire une boîte à outils de lutte contre l'étalement urbain et de promotion des formes durables d'aménagement.

L'ouvrage, intitulé *Lutter contre l'étalement urbain : Initiatives, pratiques et outils*, détaille les principaux enjeux de ce phénomène, les stratégies de mobilisation et présente des opérations volontaristes misant sur la « qualité urbaine globale » et le « projet de territoire ». Des fiches pratiques développent des expériences de collectivités et organismes de terrain ayant mis en œuvre de telles démarches.

Ce guide répond à un réel besoin des acteurs locaux : associations, élus, techniciens, bureaux d'études, etc. Il leur permet de prendre connaissance d'expériences réussies d'aménagement urbain, de se rapprocher des porteurs de projets et d'avoir une vision d'ensemble des acteurs à inclure et des outils disponibles. Il est mis à disposition gratuitement sur notre site internet.

À retrouver sur fne.asso.fr : notre guide *Lutter contre l'étalement urbain : Initiatives, pratiques et outils*.

Mieux valoriser notre patrimoine naturel

BIODIVERSITÉ

L'Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) est un document présentant les enjeux liés à la biodiversité d'un territoire à partir d'un inventaire des habitats naturels, de la faune et de la flore. Pour les élus et acteurs locaux, l'ABC est une aide à la décision puisqu'il permet de construire un projet de territoire, d'identifier les bonnes pratiques et de mettre en œuvre des actions par une vision actualisée de la richesse du patrimoine naturel local.

En 2017, nous avons accompagné l'Agence Française pour la Biodiversité (AFB) dans l'animation des ABC en participant au comité de pilotage et au séminaire national sur les ABC. Nous avons par ailleurs recueilli auprès de notre réseau associatif leur retour quant à l'appropriation de cet outil. Il en ressort que les ABC contribuent à contrecarrer certaines idées reçues sur la biodiversité par l'amélioration des connaissances et permettent d'organiser des programmes de sensibilisation tant à destination des élus que des citoyens.

Un tel travail exige du temps (en moyenne 2 ans) et notre enquête fait ressortir un frein important : des aides financières trop faibles et trop peu lisibles. Dans les mois à venir, l'AFB doit contribuer au financement des ABC dans 703 communes. Nous espérons que l'Agence poursuivra ce soutien et que la mise en place annoncée d'un « guichet unique » pour les financements aboutira bientôt.

À retrouver sur fne.asso.fr :
notre enquête sur les ABC.



Nous pouvons tous lutter contre la déforestation

DÉFORESTATION

En 2017, la lutte contre la déforestation était au menu de FNE. En février, nous avons consacré un dossier d'information sur l'huile de palme et les problèmes posés par le développement de son utilisation. Profitant de la journée mondiale consacrée à une grande marque très consommatrice d'huile de palme, nous avons testé les recettes de pâte à tartiner « maison et sans huile de palme » concoctées par nos collègues. Puis, à l'occasion de la Journée Internationale des Forêts le 21 mars, nous nous sommes attaqués au thème de la déforestation, qui voit disparaître chaque année 7 millions d'hectares de forêts, principalement tropicales. Tout en présentant les chiffres et le constat alarmants, nous avons voulu insister sur les solutions, à la portée de chacun, pour lutter contre la déforestation : achat local, alimentation, économie circulaire, plantation ou parrainage d'arbres... Enfin, nous avons suivi avec beaucoup d'intérêt les initiatives et acteurs européens et français déterminés à faire avancer ce sujet : Parlement européen, Plan Climat présenté par Nicolas Hulot prévoyant l'élaboration de la Stratégie de lutte contre la déforestation importée, lancement de la révision de la Directive européenne sur les énergies renouvelables... Rendez-vous en 2018 pour de bonnes nouvelles ?

Le soutien primordial de nos donateurs

Cette année encore, les donateurs nous ont témoigné leur confiance et leur générosité. Un don financier ou en nature, un engagement bénévole au sein de nos associations ou simplement un suivi de notre actualité : tous ces gestes constituent un soutien primordial qui nous aide à défendre la nature et à promouvoir un modèle permettant de concilier qualité de vie et préservation du vivant.

► L'année 2017 a été particulièrement chargée en actualités, notamment avec les élections et les chantiers législatifs qui ont suivi. La fédération s'est donc mobilisée pour faire connaître les solutions issues du terrain et sensibiliser à la nécessaire prise en compte des enjeux environnementaux par tous les acteurs. Le présent rapport témoigne de la richesse de ces actions.

Le montant des dons et legs s'est élevé cette année à 330 639 € grâce à une hausse du nombre de donateurs par rapport à 2016. Informer, sensibiliser, mobiliser, valoriser : nous veillons à entretenir une rela-

tion de confiance avec eux en étant transparents sur les actions rendues possibles grâce à leur aide.

Nous les informons régulièrement à travers plusieurs canaux de communication, dont le rapport d'activité annuel et la Lettre du Hérisson. Sur un ton engagé et didactique, notre magazine rend compte de l'actualité de la fédération. Comme chaque année, les donateurs ont également reçu « L'Essentiel », document d'information simplifié qui rend compte de l'utilisation des ressources provenant de leur générosité.

En 2017, nous avons sollicité la générosité des donateurs par différents biais :

- un financement participatif sur la plateforme HelloAsso qui a permis la construction du triporteur de l'Appel du sol,
- des appels à dons électroniques et par voie postale sur des thématiques telles que la pollution de l'air,
- la communication sur les produits solidaires « Le Lombric c'est fantastique ! » réalisés en partenariat avec WAAH, la marque de prêt à porter éthique et écologique.



Carine Biot, Renoncules aquatiques sur la rivière Loiret, Édition 2017 du concours photo du bassin Loire-Bretagne

Agir pour vivre dans un monde vivable

Depuis 12 ans, les produits bancaires solidaires du Crédit Coopératif (Carte Agir et Livret Agir) permettent à France Nature Environnement d'être bénéficiaire des dons de ses clients. Ces derniers ont volontairement choisi la fédération pour agir dans le domaine de la protection de la nature et de l'environnement. Un grand merci pour ce témoignage de confiance.

www.credit-cooperatif.coop

DONNER EN CONFIANCE

Nous veillons à garantir à nos donateurs transparence et rigueur dans l'utilisation des fonds qu'ils nous confient (cf. pages Nos finances). Nos comptes sont contrôlés chaque année par un commissaire aux comptes et depuis 2012 nous sommes une organisation labélisée « Don en confiance ». Ce label est une garantie pour nos donateurs. Il est attribué aux organisations qui font preuve d'une bonne gouvernance, d'une gestion rigoureuse et désintéressée, de transparence financière, d'une communication et d'actions de collecte de fonds de qualité.

Nos partenaires

Grâce à notre présence dans un grand nombre d'instances de concertation, à notre expertise transversale et à notre ancrage territorial, nous avons pu nouer des liens privilégiés avec une trentaine de partenaires de hauts niveaux publics et privés. Notre parti-pris : co-construire avec eux des projets exigeants au plus près de leurs réalités et des attentes des citoyens. Nous sommes toutes et tous acteurs de la transition écologique.

Avec les ministères et les acteurs publics

➡ Nous travaillons au quotidien avec les **ministères de la Transition écologique et solidaire et de l'Agriculture et de l'Alimentation**, mais aussi au sein d'un grand nombre d'**instances** (Conseil National de la Transition Écologique, Agence Française pour la Biodiversité, Conseil économique, social et environnemental, etc.) pour participer à l'élaboration des politiques publiques, accompagner leur déploiement dans les territoires et échanger avec les autres acteurs de la société civile.

Avec les établissements publics

BIODIVERSITÉ ET TRANSPORTS

Le partenariat avec **Voies Navigables de France** s'articule autour de la préservation de la biodiversité, de la gestion des espèces exotiques envahissantes, de la restauration de la continuité écologique des milieux aquatiques et de la réduction des gaz à effet de serre du transport de marchandise.

En collaboration avec **SNCF Réseau et le groupe SNCF**, nous assurons la promotion des mobilités durables et la réduction du bruit ferroviaire. Nous poursuivons nos démarches pour favoriser le dialogue et le partage des compétences au niveau territorial, via des séminaires et rencontres lors de projets ferroviaires. Nous travaillons au développement responsable des

chantiers de régénération de voie et recensons les initiatives remarquables en matière de gestion durable des voies non circulées.

ÉCONOMIE ET BIODIVERSITÉ

Avec la **Caisse des Dépôts** (Mission Économie de la Biodiversité), nous partageons des réflexions et analyses sur des modèles de compensation écologique et leur application, en lien avec les obligations légales d'intégration des mesures compensatoires pour l'obtention d'autorisations de projets. Ce travail vise une meilleure compréhension et appropriation de ces notions et constitue également une analyse de la mise en place d'un tel dispositif.

Nos objectifs

1. Donner corps au dialogue environnemental
2. Faire évoluer le cadre et les pratiques
3. Être exigeants et à la hauteur des enjeux, sans jamais nous départir de nos libertés d'action et de parole réciproques
4. Aider à la construction de filières vertueuses d'un point de vue environnemental
5. Favoriser la concertation pour permettre l'acceptabilité environnementale et sociale de projets industriels

DIALOGUE ENVIRONNEMENTAL

Avec **l'Agence des Aires Marines Protégées**, nous avons organisé trois ateliers d'échanges (à Marseille, Nantes et au Havre) avec nos associations membres pour les accompagner dans leur intégration au sein des aires marines protégées.

Depuis 2015, France Nature Environnement participe au Comité national d'orientation du label « Forêts d'Exception » de **l'Office National des Forêts** qui reconnaît le caractère emblématique d'une forêt et implique dans sa gestion l'ensemble des parties prenantes d'un territoire.



Catherine Hurtut, DIRECTRICE DE LA COMMUNICATION ET DU PLAIDOYER DE FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT

Depuis 50 ans, l'action de France Nature Environnement est mue par une conviction forte : c'est par le dialogue qu'il faut faire évoluer le cadre et les pratiques pour œuvrer collectivement à la protection de la nature et de l'environnement avec un nouveau modèle de développement.

Avec les entreprises, fondations et groupement d'entreprises

DÉVELOPPEMENT FÉDÉRAL

Partenaire de longue date, le **Crédit Coopératif** a apporté cette année encore son soutien à nos réseaux associatifs avec des produits bancaires solidaires dont France Nature Environnement et son mouvement sont acteurs et bénéficiaires. Cette relation est complétée par un partage de connaissances en matière d'écologie et de développement durable.

LITTORAUX

Avec **Suez Eau France**, nous avons participé à la création de contenu dans le cadre de la formation des collaborateurs du groupe sur les enjeux liés aux océans, mer et littoraux. Une initiative qui a permis de sensibiliser et de participer à la montée en compétence sur ces sujets cruciaux.

TRANSITION ÉNERGETIQUE

Avec **Réseau Transport d'Électricité**, nous travaillons et échangeons sur les enjeux de l'énergie de demain, pour améliorer la compréhension des enjeux énergétiques au sein de la fédération France Nature Environnement et améliorer l'intégration des aspects environnementaux et de protection de la nature dans les projets.

Avec **GRDF et l'ADEME** nous avons diffusé le Méthascope, un outil permettant une meilleure implication des associations de protection de la nature et de l'environnement dans les projets de méthanisation. Un travail qui se propose de favoriser et d'améliorer la concertation dans les territoires.

Dans le cadre des projets **Éoliennes en Mer Dieppe – Le Tréport et Éoliennes en Mer Îles d'Yeu et de Noirmoutier**, nous avons apporté un regard critique sur les enjeux environnementaux, notamment liés à la biodiversité. Des échanges qui ont permis l'ajustement

des projets et visent à soutenir un développement avisé de l'éolien offshore pour contribuer à la transition énergétique.

VILLES ET MOBILITÉS

Dans le cadre de nos partenariats avec la **Fondation PSA et Mobivia Groupe**, nous avons publié en commun un panorama des mobilités collaboratives qui met en avant les alternatives existantes aux modes de déplacements individuels, éléments importants pour construire un avenir durable.

RESSOURCE EN EAU

Depuis 2017, nous collaborons avec **Eau de Paris** pour croiser les points de vue et apporter notre regard dans le cadre de consultations sur les enjeux de l'eau en ville, potable et non potable, depuis les questions d'approvisionnement jusqu'à celles d'accessibilité.

SENSIBILISATION AU TRI ET AU RECYCLAGE

Avec **CITEO**, nous travaillons à l'appropriation des enjeux et du fonctionnement de la filière papier et à la sensibilisation aux bonnes pratiques de gestion de la ressource, de tri et de recyclage. Un travail qui passe par les fédérations et associations du mouvement FNE, au plus près du grand public.

AGRICULTURE DURABLE

Afin de sensibiliser aux enjeux agricoles et mettre en lumière des solutions d'avenir, nous avons organisé avec **Deloitte** des rencontres thématiques qui ont abouti à la publication en commun d'un livret sur le thème de l'agroécologie.



Nos finances

En tant qu'association reconnue d'utilité publique, nous devons gérer nos fonds avec la plus grande rigueur. Au titre de 2017, nous avons supporté une perte financière de 339K€ dans un contexte économique tendu et difficile. La nécessaire consolidation de notre modèle économique est d'ores et déjà en cours.



Marc Saumureau,
TRÉSORIER DE
FRANCE NATURE
ENVIRONNEMENT

➔ Tout au long de l'année, la Fédération s'est fortement mobilisée, notamment dans le cadre des élections présidentielles et des sollicitations gouvernementales. Toujours soucieux de porter la voix de la nature et de l'environnement dans les débats qui les concernent, nous avons répondu présents. Cela s'est notamment

traduit par une augmentation des charges de personnel et un recours accru à des renforts extérieurs.

Dans un contexte économique changeant où nos partenaires expriment de nouvelles attentes, notre implication exceptionnelle n'a pas eu pour contrepartie une hausse proportionnelle des financements, stables par rapport à 2016. En résulte une perte conséquente qui nous fragilise, puisqu'elle absorbe la presque totalité des fonds propres dont nous disposons.

Dès la fin de l'année, nous avons tiré les leçons de cet exercice tendu et mis

en œuvre les adaptations nécessaires, tant dans notre organisation que dans notre gestion. Cette réorganisation se fait sous le contrôle étroit et régulier de notre commissaire aux comptes. Nous tenons ici à remercier nos partenaires, mécènes et donateurs pour leur soutien. La diversification et la consolidation de nos sources de financement sont plus que jamais impératives et nécessitent la poursuite des efforts engagés en fin d'année pour rendre la Fédération plus robuste.

Compte d'emploi des ressources en 2017

La publication de ce tableau traduit notre volonté de clarifier encore plus l'utilisation des ressources que nous collectons auprès du public. En 2017, compte tenu de notre situation financière et du contexte économique, nous avons mobilisé davantage de ressources pour la recherche de fonds. La diversification et la consolidation de nos sources de financement constituent en effet un gage d'indépendance financière et de pérennité de nos missions et actions. En tant qu'une des premières organisations de protection de l'environnement à avoir été labellisée « Don en confiance », notre fédération fait preuve d'une gestion rigoureuse et désintéressée des fonds qui nous sont confiés.

Emplois	Emplois au compte de résultat 2017 (arrondis en K€)	Affectation des ressources collectées auprès du public (arrondis en K€)	Part des emplois (en %) des ressources collectées auprès du public	Ressources	Montants collectés en 2017 (arrondis en K€)
Missions sociales	2 789	671	74	Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice	0
Réalisées en France	2 789			Ressources collectées auprès du public	909
Actions réalisés directement	2 789			Dons et legs collectés	331
Versements à d'autres organismes agissant en France	0			Dons	329
Réalisées à l'étranger	0			Legs et autres libéralités	2
Frais de recherche de fonds	300			Mécénats	578
Frais d'appel public à la générosité	61	89	10	En nature	98
Frais de recherche des autres fonds privés	239	133	15	En numéraire	480
Frais de fonctionnement	939	16	2	Autres fonds privés	741
Total des emplois	4 028			Subventions & autres concours publics	1 773
Excédent de ressources	0			Autres produits	266
				Total des ressources	3 689
				Insuffisance de ressources de l'exercice	339
Total général	4 028			Total général	4 028
Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		909	100	Solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice	0

Évaluation des contributions volontaires en nature (arrondis en K€)

Missions sociales

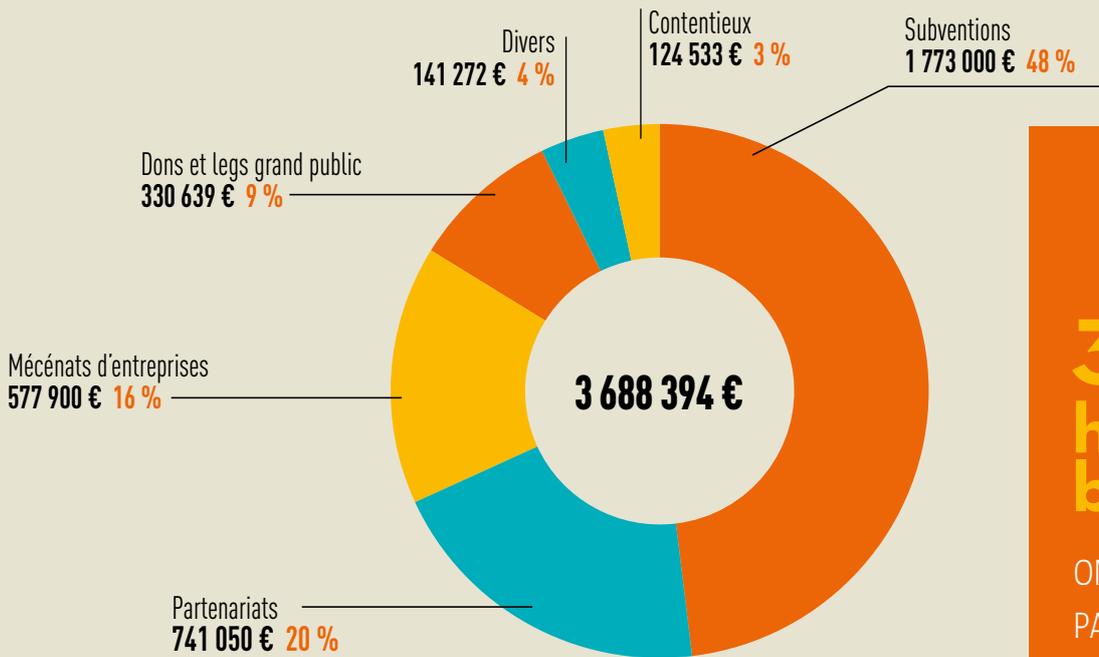
2 263

Bénévolat

2 263

Nos ressources 2017

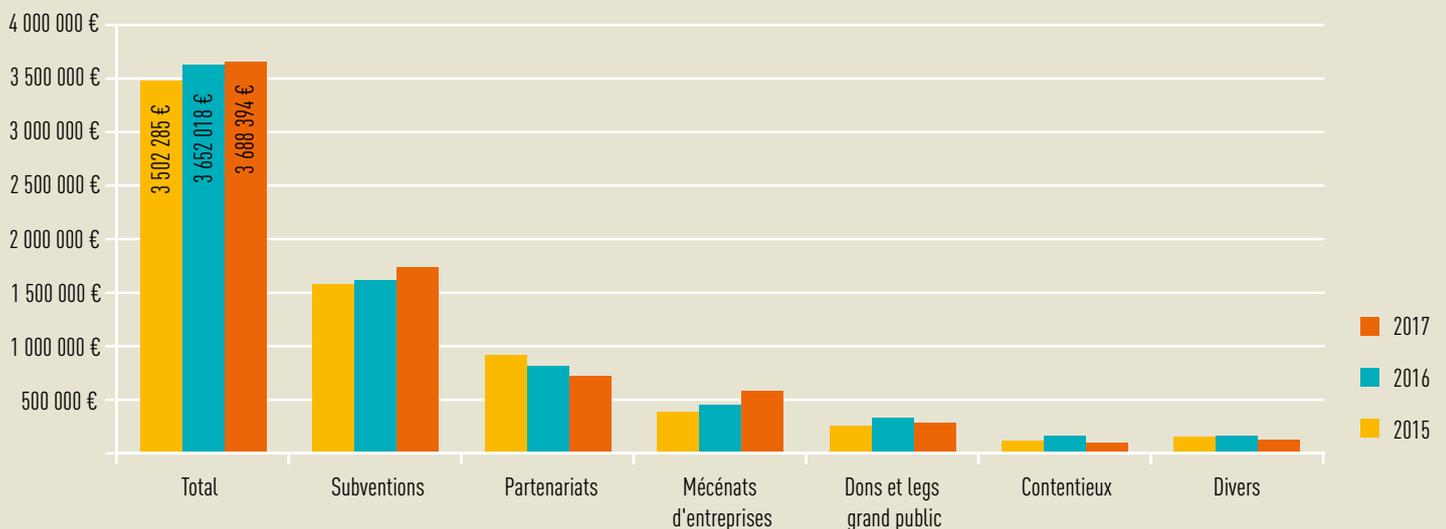
➡ L'exercice 2017 s'est traduit par une stabilité des financements. À noter la hausse de 29 % du mécénat d'entreprise (due en partie à la réalisation de prestations au titre de mécénat en nature par certains partenaires). Cette hausse a permis de compenser la baisse enregistrée sur d'autres sources de financements (partenariats, contentieux...). En parallèle, nous avons enregistré une augmentation du nombre de donateurs, concrétisation des actions stratégiques engagées pour consolider nos ressources issues de la générosité. Nous devons poursuivre la stratégie de diversification des financements afin de sécuriser notre structure.



30 923
heures de
bénévolat

ONT ÉTÉ DÉCLARÉES
PAR LES MILITANT.E.S
DE FNE EN 2017. UN
ENGAGEMENT D'UNE
VALEUR COMPTABLE
DE 2,3 MILLIONS D'EUROS.

Répartition des ressources entre 2015 et 2017



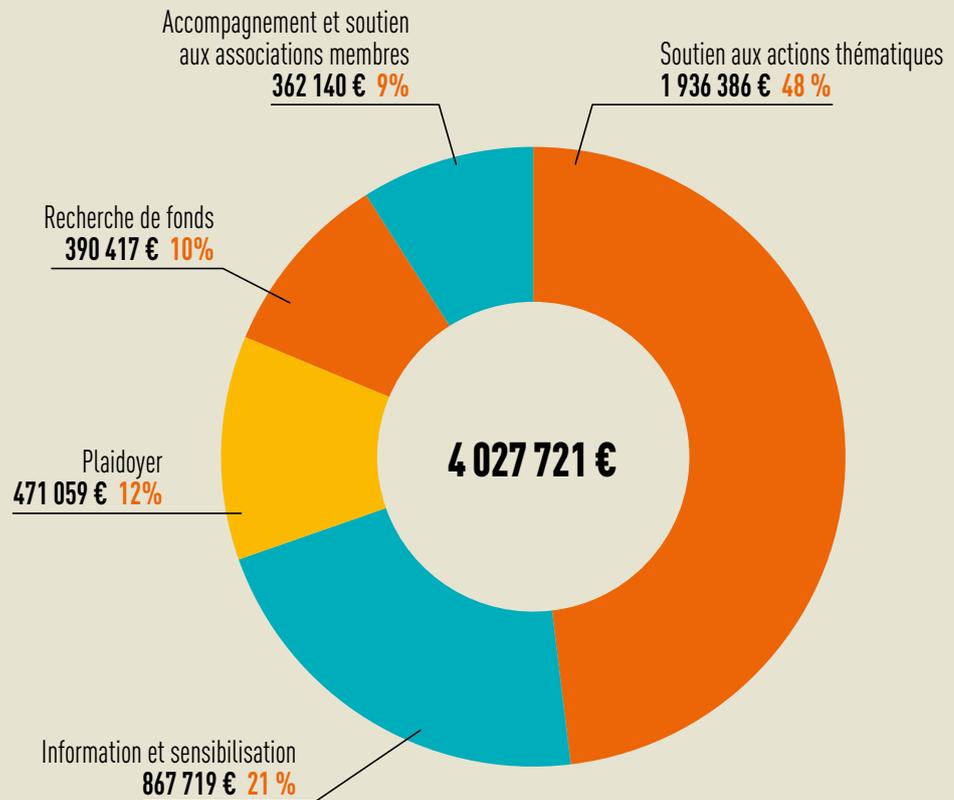
Nos charges 2017

➡ Au cours de l'exercice 2017, les dépenses de fonctionnement ont augmenté de 9,4 % du fait d'une importante mobilisation de la Fédération. Nous avons poursuivi les missions traditionnelles qui constituent notre cœur d'activité (mobilisation de l'opinion, actions en justice, information et sensibilisation du public, lien fédéral) tout en participant de façon conséquente à divers évènements tels que l'élection présidentielle, les États généraux de l'alimentation ou les Assises nationales de la mobilité.

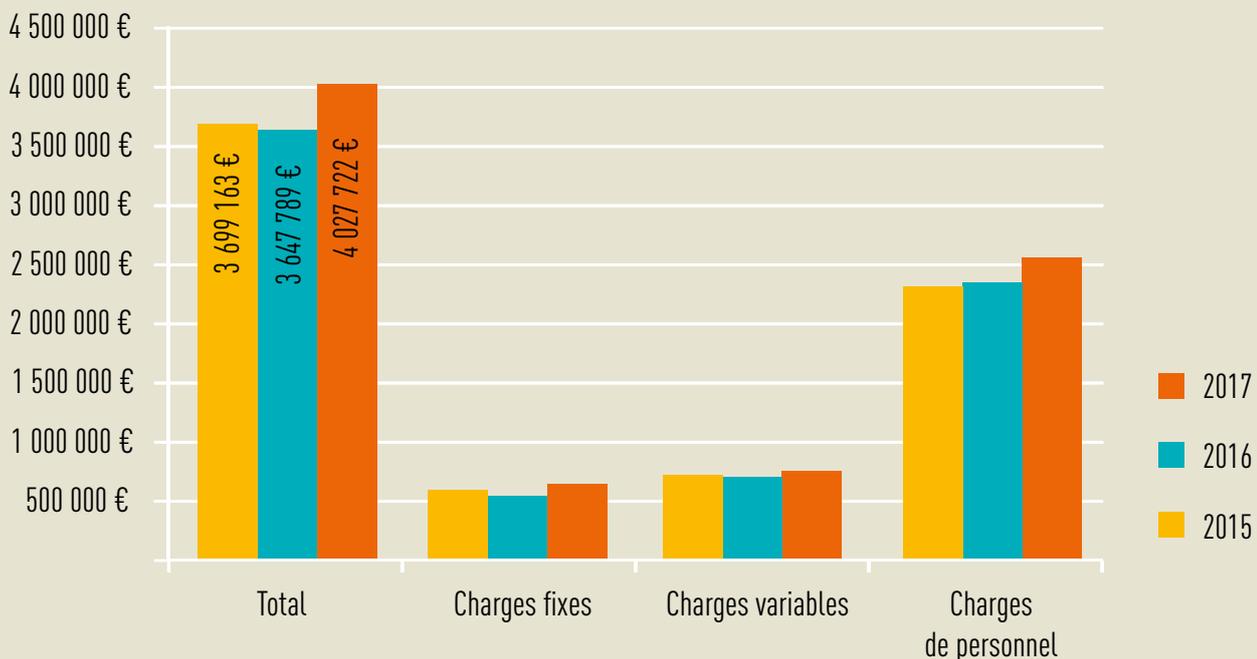
Une gestion certifiée

En tant qu'association reconnue d'utilité publique depuis 1976, notre gestion est certifiée par un commissaire aux comptes indépendant, assermenté, qui a le devoir de dénoncer toute irrégularité. C'est lui qui présente nos comptes lors de l'Assemblée générale annuelle.

Toutes ces informations sont également disponibles en ligne sur fne.asso.fr



Répartition des charges entre 2015 et 2017



Bilan comptable

Notre bilan comptable est une photographie de notre situation patrimoniale au 31 décembre 2017. Il détaille les fonds disponibles et les dettes contractées par la fédération.

Bilan actif	Net en K€ au 31/12/17	Net en K€ au 31/12/16	Bilan passif	Net en K€ au 31/12/17	Net en K€ au 31/12/16
Immobilisations corporelles et incorporelles	199 €	237 €	Fonds associatifs et réserves	364 €	360 €
Immobilisations financières	23 €	20 €	Résultat net de l'exercice	-339 €	4 €
Actif immobilisé	222 €	257 €	Fonds associatifs	25 €	364 €
Stocks de la boutique	19 €	6 €	Provisions pour risques	7 €	4 €
Créances	707 €	967 €	Fonds dédiés sur autres ressources		
Valeurs mobilières et disponibilités	443 €	543 €	Emprunts	226 €	298 €
Charges constatées d'avance	27 €	32 €	Dettes fournisseurs, fiscales, sociales	843 €	572 €
Actif circulant	1 196 €	1 548 €	Dettes	1 076 €	874 €
			Produits constatés d'avance	317 €	567 €
Total de l'actif	1 418 €	1 805 €	Total du passif	1 418 €	1 805 €

Compte de résultat

Le compte de résultat récapitule l'ensemble des charges supportées par France Nature Environnement et des produits dont nous disposons - subventions, ventes de produits, dons, etc. - pour l'année 2017.

Compte de résultat	31/12/2017 12 mois	31/12/2016 12 mois	Variation en %	Budget prévisionnel 2017	Ecart résultat 2017/BP
Ventes de produits	6 630 €	15 579 €			
Partenariats	741 151 €	834 211 €	-11,16	1 146 674 €	-398 893 €
Produits d'activités annexes		1 572 €			
Subventions d'exploitation	1 773 000 €	1 647 119 €	7,64	1 854 628 €	-81 628 €
Reprises et transferts de charge	31 401 €	22 735 €			31 401 €
Mécénat, dons, cotisations et autres produits	1 135 645 €	1 122 859 €	1,14	1 405 962 €	-270 317 €
Report des ressources					
Produits de fonctionnement	3 687 827 €	3 644 075 €	1,2	4 407 264 €	-719 437 €
Achats, variation de stocks	-6 151 €	17 676 €		42 000 €	-48 151 €
Autres achats et charges externes	1 368 830 €	1 204 949 €	13,6	1 665 700 €	-296 870 €
Impôts et taxes	157 312 €	196 412 €	-19,91	2 602 564 €	-50 964 €
Charges de personnel	2 394 288 €	2 162 166 €	10,74		
Amortissements et provisions	67 657 €	57 535 €	17,59	87 000 €	-19 343 €
Autres charges	7 467 €	4 922 €		10 000 €	-2 533 €
Charges de fonctionnement	3 989 403 €	3 643 660 €	9,5	4 407 264 €	-417 861 €
Résultat de fonctionnement	-301 576 €	415 €		0 €	-301 576 €
Produits financiers	568 €	624 €			
Charges financières	4 221 €	3 097 €			
Résultat financier	-3 653 €	-2 473 €			
Résultat courant	-305 229 €	-2 058 €		0 €	-305 229 €
Résultat exceptionnel	-34 096 €	6 286 €			
Excédent ou perte	-339 325 €	4 228 €		0 €	-339 325 €





Nos associations en action

Dans les territoires / 44

À l'échelle nationale / 50

En 2017, malgré des conditions sur le terrain toujours complexes et souvent difficiles financièrement, le fort engagement des équipes bénévoles et salariées de nos associations a permis de porter une grande variété d'actions. En tant que fédération, il nous incombe d'œuvrer sans relâche à renforcer la reconnaissance de ce mouvement.

L'accroissement de la visibilité du mouvement passe par l'adoption du « drapeau fédéral », c'est-à-dire le nom et la charte graphique « FNE Territoire » indiquant un ralliement à des valeurs et des combats communs. En 2017, on dénombre 27 associations ayant adopté cette identité et une importante demande d'outils de communication déclinables, ce qui renforce l'image d'une fédération unie.

Par ailleurs, nous devons profiter de la réorganisation territoriale pour renforcer l'action du mouvement et organiser notre plaidoyer de manière plus cohérente. Ainsi, en 2017, plusieurs structures régionales ont émergé selon différentes modalités : FNE Bourgogne-Franche-Comté et FNE Normandie prolongent l'activité d'associations membres existantes tandis que FNE Hauts-de-France et la Fédération Bretagne Nature Environnement constituent de nouvelles confédérations qui s'ajoutent à FNE Nouvelle-Aquitaine et FNE Grand Est, créées en 2016.



Florence Denier-Pasquier,
SECRÉTAIRE NATIONALE
DE FRANCE NATURE
ENVIRONNEMENT

Notre modèle coopératif conforte la légitimité de nos combats et la pertinence de nos contributions.



12 associations correspondantes

Elles soutiennent les combats de France Nature Environnement, sans avoir pour objet principal la protection de la nature.

Les amis des sources

Conseil international associatif pour la protection des Pyrénées (CIAPP)

Conseil national des associations familiales laïques (CNAFAL)

Fédération des Parcs naturels régionaux de France (FPNRF)

Fédération française de naturisme (FFN)

Fédération française de randonnée pédestre (FFRP)

Fédération française des clubs alpins et de montagne (FFCAM)

Fédération française Union touristique des amis de la nature (FFUTAN)

Greenpeace

Mouvement de l'Agriculture bio-dynamique (MABD)

Société européenne des réalisateurs d'environnement (SERE)

Welfarm - Protection mondiale des animaux de ferme

15 associations nationales

Elles se mobilisent sur des causes spécifiques : protection du ciel, des océans, des insectes, éducation à l'environnement...

Acroporis

Agir pour les paysages

Association nationale pour la protection du ciel et de l'environnement nocturne (ANPCEN)

Confédération des Amis des Parcs naturels régionaux

Des Requins et Des Hommes (DRDH)

Fédération nationale des Clubs CPN (FCPN)

Fonds d'intervention éco-pastorale (FIEP)

Groupe de recherche sur les cétacés (GREC)

Humanité et Biodiversité

La Garance Voyageuse

Office pour les insectes et leur environnement (OPIE)

Société française pour le droit à l'environnement (SFDE)

Société nationale de protection de la Nature (SNPN)

Surfrider

Worgamic

44 associations territoriales

Elles s'impliquent au plus près du terrain, et contribuent aux débats publics.

1. Alsace Nature

2. Association pour la sauvegarde des espaces Verts et de l'environnement de Garches et de ses environs (ASEVE)

3. Association pour la sauvegarde du Patrimoine Martiniquais

4. Bretagne Vivante

5. Centre ornithologique d'Île-de-France

6. Comité régional étude protection et aménagement de la Nature (CREPAN)

7. Coordination pour la défense du Marais Poitevin (CDMP)

8. Côtes-d'Armor Nature Environnement (CANE)

9. Ensemble pour la planète

10. Fédération Champagne Ardenne Nature Environnement

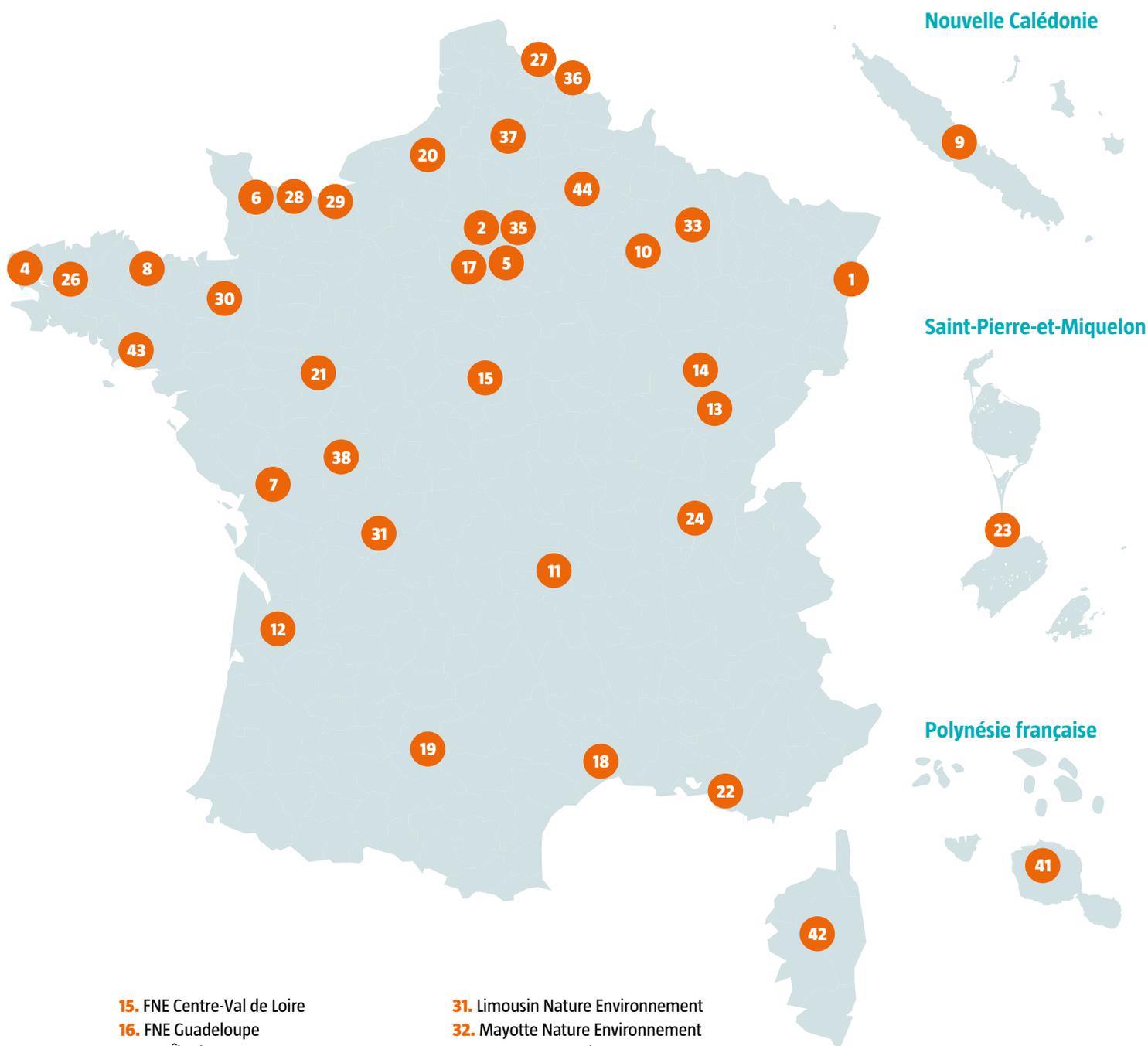
11. Fédération de la région Auvergne pour la nature de l'environnement (FRANE)

12. Fédération des Sociétés pour l'étude la protection et l'aménagement de la nature dans le Sud-Ouest (Sepanso)

13. FNE Bourgogne

14. FNE Bourgogne-Franche-Comté

Nos 71 associations membres



- 15. FNE Centre-Val de Loire
- 16. FNE Guadeloupe
- 17. FNE Île-de-France
- 18. FNE Languedoc-Roussillon
- 19. FNE Midi-Pyrénées
- 20. FNE Normandie
- 21. FNE Pays de la Loire
- 22. FNE Provence-Alpes-Côte-d'Azur
- 23. FNE Saint-Pierre-et-Miquelon
- 24. FRAPNA Région
- 25. Groupe d'étude et de protection des oiseaux de Guyane (GEPOG)
- 26. Groupe mammalogique breton (GMB)
- 27. Groupe ornithologique et naturaliste du Nord-Pas-de-Calais
- 28. Groupe ornithologique normand (GONm)
- 29. Groupement régional des Associations de protection de l'environnement de Basse-Normandie
- 30. IVINE - Ille-et-Vilaine Nature Environnement
- 31. Limousin Nature Environnement
- 32. Mayotte Nature Environnement
- 33. MIRABEL - Lorraine Nature Environnement
- 34. Naturalistes de Mayotte
- 35. Nature & Société
- 36. Nord Nature Environnement
- 37. Picardie Nature
- 38. Poitou-Charentes Nature (PCN)
- 39. Société d'étude de protection et d'aménagement de la Nature en Guyane
- 40. Société réunionnaise pour l'étude et la protection de l'environnement (SREPEN)
- 41. Te mana o te moana
- 42. U levante
- 43. Union pour la mise en valeur Esthétique du Morbihan (UMIVEM)
- 44. Vie et Paysages

CES ASSOCIATIONS SONT SOUVENT ELLES-MÊMES DES FÉDÉRATIONS D'ASSOCIATIONS ET REGROUPENT DES MILLIERS D'ADHÉRENTS.



Territo- riales



Alsace Nature

LUTTE CONTRE LE GCO ET ACTIONS DE TERRAIN

Alsace Nature se bat toujours pour obtenir un moratoire contre le projet de Grand Contournement Ouest (GCO) de Strasbourg et libérer les énergies en faveur d'alternatives écologiquement soutenables. Dans le calendrier initial, 2017 devait être l'année de démarrage du chantier. Il n'en a rien été, du fait notamment de notre résistance déterminée en compagnie du Collectif GCO NON MERCI et du scepticisme croissant quant à l'utilité du projet au sein du public.

L'association n'oublie pas pour autant d'organiser de grandes opérations populaires pour la protection de

la nature. Le 18 novembre, plus de 300 participants, 20 plongeurs bénévoles et 14 partenaires associatifs, institutionnels et privés ont ainsi uni leurs forces pour organiser une opération de nettoyage de l'ill inérite : 1000 mètres de cours d'eau nettoyés par les plongeurs (280 kg de déchets remontés) et 2000 mètres de berges et trottoirs nettoyés par les bénévoles à pied.

♦ www.alsacenature.org



Bretagne Vivante

L'ATLAS DES PAPILLONS DIURNES DE BRETAGNE

Fruit d'un travail collectif de 25 auteurs, l'Atlas des papillons diurnes de Bretagne, paru en mai 2017, compile, dans un beau livre de 324 pages, l'ensemble des connaissances actuelles sur les papillons de jour des quatre départements de la Bretagne administrative. De 2000 à 2015, 1 133 observateurs se sont mobilisés pour recueillir près de 110 000 données, auxquelles se sont

ajoutées 10 000 données historiques provenant notamment du dépouillement des principales collections bretonnes. Chacune des 89 espèces présentes ou disparues de la région est présentée dans une monographie qui inclut son historique et sa biologie en Bretagne, son statut régional, les résultats de l'enquête et les perspectives régionales la concernant. Des cartes de répartition couvrant trois périodes, des graphiques de phénologie et plus de 300 photos enrichissent les monographies.

♦ www.bretagne-vivante.org



FNE Bourgogne- Franche-Comté

ASSOCIATION LABELLISÉE « RÉCOLTEUR VÉGÉTAL LOCAL »

En 2016, avec la fédération départementale du Jura (JNE), nous avons initié un programme de récolte de graines de ligneux sauvages. Les expérimentations menées (recherche de sites, formations de bénévoles, techniques de récolte et de dépulpage des graines, partenariats) ont permis d'obtenir en 2017 la labellisation « récolteur végétal local » attribuée par la Fédération des Conservatoires botaniques nationaux. Ce label est une marque collective garantissant l'origine locale des végétaux sauvages, déposée à l'INPI. Il est attribué en contrepartie du respect d'un cahier des charges et d'un règlement pour la zone biogéographique « bassin Rhône Saône Jura », pour un total de 24 espèces de ligneux sauvages. Pour FNE Bourgogne-Franche-Comté et ses fédérations membres, l'objectif de cette action est de préserver le patrimoine génétique des plants d'arbres et d'arbustes en relocalisant la semence.

♦ fne-bfc.fr

Récolte de graines de ligneux sauvages
par FNE Bourgogne-Franche-Comté





FNE Centre-Val de Loire

EAU'BJECTIFS CITOYENS

Afin de sensibiliser à la préservation de l'eau et de mobiliser les citoyens dans les prochaines consultations publiques sur l'eau et les milieux aquatiques, FNE Centre-Val de Loire a organisé en 2017 deux soirées cinés-débats « Eau'bjectifs citoyens ».

Le 8 juin à Orléans, 160 participants ont visionné en avant-première le film « Zéro phyto, 100% bio » puis échangé avec nos 3 invités : Allain Bougrain-Dubourg (journaliste et président de la LPO France), Bernard Chevassus-au-Louis (biologiste et écologue) et Guillaume Bodin (réalisateur de films-documentaires). Le 17 novembre à Tours, ce sont 125 personnes qui sont venues à la projection du film « Nos enfants nous accuseront ». Le débat qui a suivi était animé par Jacques Chambon (acteur, auteur et metteur en scène) et alimenté par Charlotte Lepitre (coordinatrice du réseau Santé-Environnement de FNE) et Jean-Paul Jaud (réalisateur de films-documentaires).

♦ www.fne-centrevaldeloire.org



FNE Grand Est

UNE PREMIÈRE ANNÉE INTENSE

FNE Grand Est, confédération créée fin 2016, regroupe à ce jour les six fédérations suivantes : Champagne-Ardenne Nature Environnement, Mirabel Lorraine Nature Environnement, Alsace Nature, ODONAT Grand Est (Office des données naturalistes), LPO Grand Est et FNAUT Grand Est. Réunions statutaires, création d'un intranet (sous Silverpeas), structuration de réseaux thématiques, relai du plaidoyer national autour des élections, rencontres des élus et administrations régionales ont rythmé l'année, durant laquelle ont notamment aussi été élaborées des contributions pour les futurs PRPGD et SRADDET (voir également p. 22). Bien qu'il reste encore beaucoup à faire, le bilan est plus que satisfaisant et l'enrichissement mutuel évident. Des efforts qui portent donc d'ores et déjà leurs fruits en interne et nous permettent en outre d'être mieux écoutés en externe.

♦ fne-grandest.fr



FNE Île-de-France

FAVORISER LE LIEN CITOYEN, ÊTRE FORCE DE PROPOSITIONS

2017 a vu l'organisation de trois événements « phares » : le concours vidéo « Hérissons-Nous ! », la rencontre autour de la démocratie participative en faveur de l'environnement co-organisée avec l'ARENE Île-de-France et la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Énergie d'Île-de-France, et les Rencontres « Biodiversité et terres agricoles : agir ensemble, agir maintenant ». Un objectif commun à ces 3 actions : la sensibilisation et l'échange entre les citoyens pour des propositions toujours plus innovantes. La fédération a également poursuivi ses actions au service de ses associations membres en proposant de nombreuses formations et visites de site, en les appuyant sur les dossiers environnementaux (Grand Paris Express, Triangle de Gonesse) et en portant leur parole grâce notamment au bimestriel Liaison.

♦ fne-idf.fr

Photo extraite de l'Atlas des papillons diurnes de Bretagne publié par Bretagne Vivante





FNE Languedoc-Roussillon

LA COMPENSATION C'EST BIEN, L'ÉVITEMENT C'EST MIEUX

Cette année, notre fédération a produit un guide sur la question de l'évitement dans la séquence « Eviter Réduire Compenser ». L'évitement, concrètement, qu'est-ce que c'est ? Comment le met-on en œuvre dans l'élaboration des documents d'urbanisme ? Dans la construction des projets ? Où en est-on aujourd'hui ? Face au mythe du « No net loss » et au développement euphorique du marché des mesures compensatoires, il est temps de montrer qu'une autre voie est possible. Une voie positive et concrète, qui demande seulement un peu de courage politique. Ce guide a pour but est de donner de la consistance au « E » de la séquence « ERC » en faisant un état des lieux de ce qu'il recouvre en théorie et en pratique. **Voir également p. 16**
 ♦ www.fne-languedoc-roussillon.fr



FNE Midi-Pyrénées

L'APPEL DU SOL COMME ACTION PIVOT

La déclinaison de l'Appel du sol a marqué l'année de FNE Midi-Pyrénées. Sensibles aux enjeux majeurs liés à la protection de ces milieux, nous avons souhaité nous engager aux côtés de FNE en organisant un séminaire d'information et de réflexion sur le sol et l'eau. Si la première journée était dédiée à la présentation des sols et aux échanges avec le grand public, la seconde avait pour objectif de proposer une position commune sur le sol et l'eau. Ces deux jours furent une belle réussite, les participants ont été enchantés des interventions et en sont sortis mieux informés sur les sols et plus motivés que jamais à les protéger. Dans le prolongement de notre séminaire, nous avons participé à plusieurs festivals pour sensibiliser et inciter les participants à signer l'Appel du sol. Une sensibilisation réussie, nécessaire et surtout à maintenir pour les mois à venir. **Voir également p. 25**
 ♦ www.fne-midipyrenees.fr



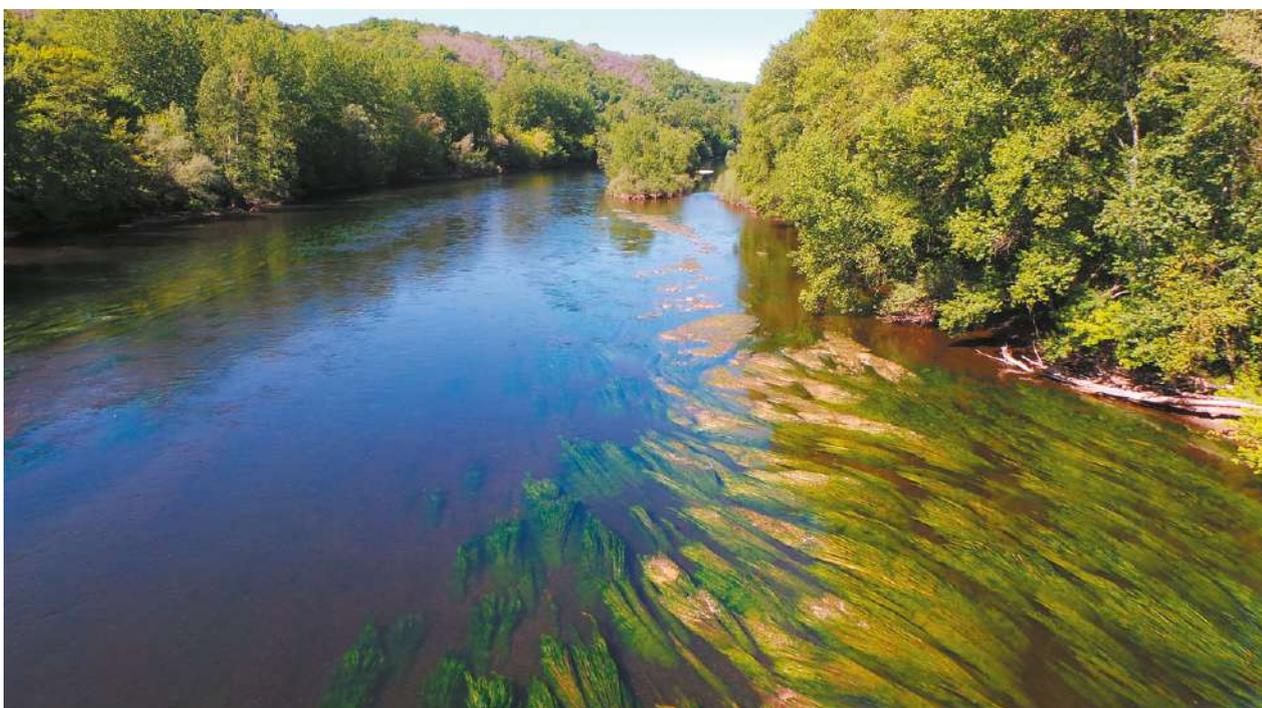
FNE Nouvelle-Aquitaine

UN (BON) PLAN POUR LES CHAUVES-SOURIS

Dans le cadre de la mise en œuvre du 3^e Plan d'actions national sur les chauves-souris, FNE Nouvelle-Aquitaine a proposé à la DREAL et à la Région de rédiger un plan d'action sur ces espèces à l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine pour la période 2018-2025. Sous la coordination administrative de Poitou-Charentes Nature et avec ses associations membres locales, le Groupe Chiroptères d'Aquitaine, le Groupe Mammalogique et Herpétologique du Limousin et Nature Environnement 17, la confédération mobilise ses partenaires pour faire un état des lieux, discuter de leurs attentes et de leurs implications possibles dans ce plan et mettre en place un nouveau comité de pilotage. Aboutissement prévu avant l'été 2018 pour décliner ensuite des actions de terrain !

♦ fne-nouvelleaquitaine.fr

Sonia Vedrenne, En bord de Dordogne,
Édition 2017 du concours photo du bassin
Loire-Bretagne





Le concert pour fêter les 35 ans de la FRANE



FNE Pays de la Loire POUR UNE MEILLEURE QUALITÉ DE NOS COURS D'EAU

En 2017, malgré notre forte mobilisation lors des réunions de concertation et des consultations publiques, les préfets de département des Pays de la Loire ont tous pris, concernant l'épandage des pesticides à proximité des cours d'eau et fossés, des arrêtés allant à contre-sens de l'histoire en actant une régression environnementale. Après des recours gracieux sans résultats, FNE Pays de la Loire et ses fédérations départementales ont porté ces dossiers devant le Tribunal d'administratif. Affaire à suivre ! **Voir également p. 15**

♦ www.fne-pays-de-la-loire.fr



FNE Provence-Alpes- Côte d'Azur ÉCLAIRAGE DES ENJEUX DE SANTÉ/ ENVIRONNEMENT DANS LES DOCUMENTS D'URBANISME

En 2017, nous avons édité le guide « Pour une bonne intégration des enjeux de santé/environnement dans les documents d'urbanisme ». Il est composé de 6 fiches thématiques, correspondant aux domaines de compétence des SCoT et PLU :

- Logement et habitat
- Transports et mobilité
- Réseaux d'assainissement et d'eau potable
- Activités économiques, industrielles, agricoles, commerciales
- Agriculture et alimentation
- Environnement et cadre de vie

Au travers de ces fiches thématiques, le guide permettra au lecteur d'initier une réflexion sur le thème santé/environnement, en proposant des questions à se poser face à un document d'urbanisme.

♦ fnepaca.fr



FRANE L'ANNÉE DES 35 ANS

En 2017, la FRANE a fêté ses 35 ans autour du thème de l'Eau avec une journée consacrée au réseau : une journée consacrée au réseau : une rétrospective originale de l'histoire de la Fédération de la Région Auvergne pour la Nature et l'Environnement, une conférence regards croisés, et un forum ouvert. S'en est suivi un concert à destination du grand public, pour promouvoir les actions du réseau. Nous avons également réalisé un film sur l'Eau en Auvergne afin de sensibiliser sur l'importance de la gestion de cette ressource. Enfin, nous sommes également fortement impliqués dans le comité de pilotage du projet « Sentinelles de la Nature ».

Voir également p. 21

♦ www.frane-auvergne-environnement.fr



FRAPNA CORRIDORS BIOLOGIQUES ET PLEIN FEUX SUR LE VER LUISANT

Dans le cadre du contrat de territoire Trames Vertes et Bleues de Saint-Étienne Métropole, la FRAPNA porte les actions éducatives relatives à la découverte, la valorisation et la préservation des corridors écologiques. En 2017, ce sont ainsi 60 classes de primaires, lycées et établissements spécialisés qui ont bénéficié d'interventions de la FRAPNA et de la LPO. De son côté, dans le cadre du Contrat Corridors Vesancy-Versoix, la FRAPNA Ain s'est engagée en 2017 dans le déploiement de l'Observatoire des Vers Luisants, un programme de sciences participatives qui a permis de sensibiliser à la faune nocturne et à la pollution lumineuse tout en contribuant à la production de données scientifiques permettant de mieux cerner les causes de régression du ver luisant.

✦ www.frapna.org



Limousin Nature Environnement MOBILISATION POUR LE CLIMAT

Limousin Nature Environnement s'est associée avec Alternatiba Limousin en 2017 pour l'organisation d'un deuxième village des alternatives au changement climatique. L'initiative vise à mettre en lumière les alternatives régionales et les solutions innovantes permettant de limiter les émissions de gaz à effet de serre par des actions dans tous les domaines : l'agriculture, l'environnement et la biodiversité, la relocalisation de l'économie. Limousin Nature Environnement a été moteur dans l'organisation grâce à l'investissement de plusieurs de ses administrateurs et a tenu un stand dans le village avec plusieurs de ses associations. Le bilan de ce village, organisé les 23 et 24 septembre 2017, est disponible sur le site d'Alternatiba.

✦ lne-asso.fr



Nature Midi-Pyrénées UNE NOUVELLE ANNÉE AU SERVICE DE LA BIODIVERSITÉ !

En 2017, Nature Midi-Pyrénées a poursuivi son engagement pour la nature : sensibilisation auprès de tous types de publics, inventaires et suivis naturalistes, implication dans les débats publics et commissions, etc. Nous avons notamment développé plusieurs ABC (Atlas de la Biodiversité Communale) afin de participer à la connaissance des espèces locales et d'impliquer les élus locaux et les habitants à la préservation de leur biodiversité. **Voir également p. 32**

La vidéo a été à l'honneur cette année avec la création de notre chaîne YouTube, la réalisation et la mise en ligne de nombreuses vidéos de valorisation de nos actions. Enfin, nous avons également contribué à la création d'Oc'Nat (Union des associations naturalistes en Occitanie) avec d'autres associations naturalistes de la nouvelle grande région, dans le but de partager des relations plus étroites et de donner plus de poids à notre cause auprès des pouvoirs publics.

✦ www.naturemp.org

Formation à l'environnement en milieu scolaire par Te Mana O Te Moana





Nord Nature Environnement

MOBILISÉS SUR TOUS LES FRONTS

Se mobilisant toujours sur l'ensemble des thématiques environnementales, Nord Nature Environnement a continué en 2017 à agir au niveau fédératif, notamment par sa participation au Conseil économique, social et environnemental régional. Parmi les projets de nos associations membres, citons Nord Nature Chico Mendes, qui mène en permanence des actions d'éducation à la nature, ou bien encore Nord Nature Arras qui a réalisé en 2017 une exposition sur « 40 ans d'actions, d'indépendance et de bénévolat » qu'elle a présentée pour son 40^e anniversaire à l'Hôtel de Ville d'Arras.

♦ www.nord-nature.org



Picardie Nature SE RÉORGANISER POUR MIEUX AGIR

En 2017, année de reconstruction, Picardie Nature est sortie du redressement judiciaire et a créé une nouvelle organisation de travail. Développer de nouveaux partenariats et renforcer les plus anciens, animer les réseaux de bénévoles, innover avec de nouveaux projets... Et, dans le même temps, accélérer la construction d'un observatoire régional de la faune sauvage à l'échelle des Hauts-de-France, et non plus simplement en Picardie.

Dans le même temps, Clicnat, base de données faune en ex-Picardie a dépassé les 1 330 000 données. La nouvelle mission Faune et Bâti a quant à elle trouvé son rythme entre missions historiques de médiation avec des particuliers et des nouvelles formes d'interventions.

Enfin, la création de FNE Hauts-de-France est un signal positif important pour continuer de fédérer, défendre, animer et rendre visible le secteur environnemental dans un contexte complexe et parfois houleux.

♦ www.picardie-nature.org



Poitou-Charentes Nature

UN REFUGE POUR LES HIRONDELLES

En octobre, le Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres a inauguré la première « Tour à hirondelles » du Poitou-Charentes, implantée près de l'école maternelle à Saint-Loup-Lamairé, avec l'aide de la commune. Pour que les oiseaux restent présents dans nos villes et villages, il convient de préserver les lieux favorables dans le bâti ancien, d'en créer dans les constructions récentes ou bien encore d'installer une Tour à hirondelles. Cet ouvrage esthétique et accessible gratuitement à la vue de tous contribuera au maintien de la population d'Hirondelles de fenêtre, qui connaissent par ailleurs un important déclin en France. L'action du Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres, affilié à Poitou-Charentes Nature, s'inscrit dans les multiples activités portées par le réseau associatif de la région pour la protection de la faune. Conférences, ouvrages et actions de terrain ont largement occupé les adhérents en 2017 pour continuer ce combat primordial.

♦ www.poitou-charentes-nature.asso.fr



Thibaud Saint-Aubin, COORDINATEUR DU LIEN FÉDÉRAL
DE FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT

Les relations fédérales sont exigeantes mais indispensables pour amplifier le plaidoyer de France Nature Environnement et consolider nos capacités d'action. Elles témoignent aussi de la richesse du mouvement.



Te Mana O Te Moana

LES SCIENCES PARTICIPATIVES POUR PROTÉGER LES TORTUES MARINES

En 2017, le centre de soin pour tortues marines que nous gérons, autorisé par arrêté ministériel de la Direction de l'Environnement en Polynésie française, a permis à treize tortues d'être relâchées en mer après avoir été soignées. Par ailleurs, à travers un programme ambitieux de sciences participatives, nous sommes intervenus dans 38 établissements scolaires pour dispenser des formations en environnement. Nous avons ainsi formé environ 200 éco-sentinelles qui participeront activement à la protection de l'environnement. Enfin, nous coordonnons également depuis l'année dernière un projet de photo-identification des tortues marines. Actuellement, plus de 150 tortues ont pu être identifiées. Ces données permettront d'évaluer la taille des populations des tortues en Polynésie française et faciliteront la mise en œuvre de mesures de conservation.

✦ www.temanaotemoana.org



U Levante

PROTÉGER LE LITTORAL CORSE

En 2017 comme chaque année, nous avons œuvré pour enrayer la multiplication des constructions illégales dans des sites inconstructibles littoraux, souvent les plus beaux de Corse. L'année 2017 a notamment été marquée le procès des villas Pierre Ferracci sur le site de Rundinara, commune de Porto-Vecchio. Le jugement a confirmé la condamnation de première instance : M. Ferracci a été condamné à payer une amende de 1 000 000 € pour avoir construit sans permis deux villas mais la démolition n'a pas été obtenue. La Cour de cassation a été saisie. Cette année nous avons également porté plainte contre le Domaine de Murtoli, commune de Sartene, pour construction sans permis de nombreuses villas et de trois restaurants, sur des parcelles toutes inconstructibles et bénéficiant de nombreuses protections.

✦ levante.fr



Nationales



Fédération CPN

FÉDÉRER LES CURIEUX DE NATURE

Fédération des clubs nature d'Europe et d'Afrique, depuis 2013 la FCPN apporte également aux familles conseils et outils pédagogiques pour mieux connaître et protéger la nature. L'année 2017 a permis de réunir tous ces curieux de nature lors d'un grand événement de 4 jours mettant en avant les activités des CPN : chantiers, inventaires naturalistes, animations, rallye découverte et moments d'échange et de partage autour de la pédagogie naturaliste, le tout dans un cadre nature idyllique d'une quarantaine d'hectares de forêt aux chênes centenaires, de plaines classées en Espace Naturel Sensible et de mares pédagogiques.

L'année s'est écoulée au fil d'événements tels que la Fête de la Nature ou la Fête des mares ou encore de concours photo pour petits et grands. La Fédération a également publié de nombreux outils pédagogiques sur des thèmes aussi variés que la géologie, les petites bêtes du sol et le sureau.

✦ www.fcpcn.org



Une tortue marine au centre de soin de Te Mana O Te Moana



FFUTAN **VALORISATION DES ACTIONS DES ASSOCIATIONS ET PROMOTION D'UN FONDS DE SOLIDARITÉ POUR LE CLIMAT**

En 2017 comme chaque année, nous avons veillé à faire connaître les actions de nos associations locales en matière environnementale, notamment dans notre revue trimestrielle « l'Ami de la Nature » : nettoyage de Printemps, réduction des déchets, comptage des oiseaux, mise en place de ruches, participation à des journées Alternatiba, organisation de journées thématiques avec l'Office National des Forêts et PEFC, etc. Nous avons également contribué à la promotion du Fonds pour le Climat, initié par l'Internationale des Amis de la Nature au profit de projets dans les pays africains pilotés par les Amis de la Nature locaux. Voir sur climatefund.nf-int.org

♦ www.amis-nature.org



Fonds d'Intervention Eco-pastoral - Groupe ours Pyrénées **POUR QUE L'OURS ET LE BERGER PUISSENT VIVRE DANS LES PYRÉNÉES OCCIDENTALES**

En 2017, notre objectif principal était d'obtenir la viabilité du noyau occidental de la population d'ours pyrénéenne. À cette fin, nous avons agi dans les domaines suivants : conservation des habitats de l'ours (vigie sur les forêts et les espaces supra forestiers), animation de l'acceptation sociale et politique de l'ours par les bergers, les chasseurs, les élus et les habitants au niveau local, promotion du renforcement de femelles en Béarn, etc. Le FIEP participe également aux programmes d'accompagnement des bergers, à travers notamment la mise en place de relais radiotéléphoniques pour permettre aux bergers en estive de communiquer avec leurs familles, leurs amis, d'autres éleveurs... et d'avoir la possibilité de joindre des numéros d'urgence et de services.

♦ fiep-ours.com



Groupe de Recherche sur les Cétacés **ASSURER LA SURVIE DES DAUPHINS ET INITIER À L'ÉTUDE DES CÉTACÉS**

L'année écoulée a vu une forte activité du Groupe de Recherche sur les Cétacés, association 100% bénévole, avec en premier lieu le démarrage d'une étude sur les dauphins côtiers de la région azurée. Ces dauphins, de l'espèce *Stenella coeruleoalba*, sont menacés par l'anthropisation croissante de la bande des 10 milles côtiers. L'étude, menée en partenariat avec le sanctuaire PELAGOS, vise à préciser l'influence de ces menaces sur la survie future de ces dauphins. En second lieu, les stages du GREC ont permis à une trentaine de personnes de s'initier aux mystères de la science cétologique, dix d'entre elles effectuant un séjour d'apprentissage d'une semaine à bord du voilier de l'association. Parmi les défis à relever pour l'avenir : trouver l'assise financière pour louer un local d'accueil pour les stagiaires étudiants, nombreux à candidater à l'association.

♦ www.cetaces.org



Humanité & Biodiversité

PLACER LA BIODIVERSITÉ AU CŒUR DE NOS SOCIÉTÉS

En cette année d'élections présidentielles et législatives, Humanité et Biodiversité s'est particulièrement mobilisée pour porter les questions de biodiversité aux cœurs des débats politiques. Elle a auditionné différents candidats et soutenu auprès d'eux 10 propositions pour une biodiversité mieux connue, mieux gérée et mieux partagée. L'association a poursuivi durant toute l'année son engagement sur de nombreux dossiers : agriculture et alimentation notamment à travers les États Généraux de l'Alimentation, économie de la biodiversité, gouvernance et dialogue environnemental, santé et biodiversité, climat et énergie ainsi que les politiques dédiées à la biodiversité concernant les espaces et les espèces. Ce suivi des politiques publiques s'est notamment concrétisé par la publication de ses 3^e et 4^e revues « La biodiversité et ses politiques – regards croisés » et « Quelles éthiques pour les relations humains-biodiversité ? ».

♦ www.humanite-biodiversite.fr



OPIE

OUVERTURE DE LA MAISON DES INSECTES À CARRIÈRES-SOUS-POISSY (78)

Fruit d'un partenariat avec la Communauté urbaine du Grand Paris Seine & Oise, la Maison des Insectes inaugurée en juin 2017 à Carrières-sous-Poissy dans les Yvelines accueille désormais chaque semaine le grand public. Le site de 800 m² propose une exposition moderne, ludique et pédagogique s'adressant aussi bien aux passionnés qu'aux simples curieux. Les animateurs de l'Opie accompagnent les visiteurs pour répondre aux nombreuses questions qui fusent. Au sein du Parc du Peuple de l'herbe, espace naturel sensible de 113 hectares lové dans une boucle de la Seine, la Maison des Insectes est un lieu unique de médiation scientifique au service de l'éducation à l'environnement.

♦ www.insectes.org



WELFARM – Protection mondiale des animaux de ferme

STOP AUX MUTILATIONS DES PORCELETS

Avec sa campagne #COUIC2018, Welfarm a dévoilé une pratique quasi systématique dans les élevages français : la castration à vif des porcelets. Après 2 tournées de sensibilisation, une opération d'affichage dans le métro parisien pendant le Salon de l'Agriculture 2017 et plus de 134 000 signatures de la pétition, la plupart des organismes professionnels ont accepté de dialoguer avec Welfarm sur les alternatives non douloureuses à la castration. Pour mettre fin aux autres mutilations pratiquées dans les élevages français, Welfarm a décidé d'élargir la 2^e phase de sa campagne à la coupe de la queue des porcelets. Celle-ci vient renforcer en 2018 la campagne d'Eurogroup for animals « EndPigPain » dont l'objectif est d'interdire en Europe toutes les formes de mutilation des porcelets.

♦ welfarm.fr

La maison des insectes de l'OPIE



La Lettre du Hérisson

N° 265 et 266

La Lettre Eau

N° 76 à 78

Rapport d'activité 2016

Avril 2017, 52 p.

L'essentiel 2016

Novembre 2016, 4 p.

Zéro phyto : 4 infographies pour se passer des pesticides

Réseau Agriculture avec l'Agence Française pour la Biodiversité et le ministère de l'Environnement

Mai 2017



Les impacts du smartphone - Un téléphone pas si « smart » pour l'environnement

Réseau Prévention et Gestion des Déchets avec l'ADEME

Septembre 2017, 8 p.



Mobilités collaboratives et partagées - Solutions et leviers pour contribuer à une mobilité plus durable

Réseau Transports et Mobilités Durables avec Mobivia et la Fondation PSA

Octobre 2017, 32 p.



Lutter contre l'étalement urbain : Initiatives, pratiques et outils

Réseau Villes et territoires soutenables avec 2EI Veolia

Novembre 2017, 140 p.





Retrouvez-nous sur www.fne.asso.fr,
sur Facebook et sur Twitter @FNEasso